

CLEARING-HOUSE MECHANISM (CENTRE D'ECHANGE D'INFORMATIONS DE LA CONVENTION SUR LA DIVERSITE BIOLOGIQUE)		
<p>CONVENTION ON BIOLOGICAL DIVERSITY Convention sur la Diversité Biologique</p>  <p>Convention on Biological Diversity</p>	<p>NATIONAL FOCAL POINT (POINT FOCAL NATIONAL) Tél : +237 77 30 39 32 22 05 23 28 Fax : + 237 22 23 60 51 E-mail : rntep@yahoo.fr</p>  <p>CHM</p>	<p>MINISTRY OF ENVIRONMENT, PROTECTION OF NATURE AND SUSTAINABLE DEVELOPMENT</p> <p>Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable</p> <p>CHM CAMEROON</p>

**ETUDE DE REFERENCE DES INDICATEURS DE SENSIBILISATION, DE
COMMUNICATION ET D'ENGAGEMENT DU PUBLIC A L'EGARD DE LA
BIODIVERSITE AU CAMEROUN**

Décembre 2012

SOMMAIRE

Liste des figures.....	2
Liste des tableaux.....	3
Liste des acronymes.....	4
Remerciements.....	5
CHAPITRE I : INTRODUCTION GENERALE.....	6
I.1. Contexte et justification de l'étude.....	6
I.2. Objectifs du projet.....	8
CHAPITRE II : METHODOLOGIE DE L'ETUDE.....	9
II.1. Echantillonnage de l'étude.....	9
II.2. Collecte des données dans les zones agro-écologiques.....	9
II.3. Traitement et analyse des données.....	10
II.4. Zone de l'étude	10
CHAPITRE III : RESULTATS DE L'ETUDE ET ANALYSES	13
III-1.Couverture de l'échantillon.....	13
III-2.Indicateurs de perception de la biodiversité.....	13
CHAPITRE IV : EXAMEN DES INDICATEURS DE LA SPAN/DB ET DES INDICATEURS DE L'ETUDE DE REFERENCE.....	26
IV-1) Indicateurs de la SPAN/DB.....	26
IV-2) Indicateurs de l'étude de référence.....	27
IV-3) Comparaison entre les indicateurs de la SPAN et ceux de l'étude.....	31
IV-4) Besoins en matière de sensibilisation du public.....	32
IV-5) Forces et faiblesses de la SPAN/DB.....	35
CHAPITRE V : Recommandations et conclusion.....	36
V-1) Recommandations.....	36
V-2) Conclusion.....	37
Bibliographie.....	38
Annexe.....	40

Listes des figures

Figure 1. Cinq grandes zones agro-écologiques de l'étude.....	12
Figure 2 : Sensibilisation du public.....	13
Figure 3 : Activités sportives réalisées par zones.....	13
Figure 4 : Célébration de la journée internationale de la biodiversité.....	15
Figure 5 : Initiation des programmes de sensibilisation.....	16
Figure 6 : Nombre de programmes initiés par zone.....	16
Figure 7 : Diffusion via les télévisions.....	17
Figure 8 : Diffusion via les radios.....	17
Figure 9 : Diffusion via les journaux.....	17
Figure 10 : Diffusion des messages via les téléphones.....	17
Figure 11 : Activités culturelles développées.....	18
Figure 12 : Messages en langues locales diffusés.....	18
Figure 13 : Chaines de radios et télévisions promouvant la biodiversité.....	19
Figure 14 : Pourcentage d'émissions par chaine.....	19
Figure 15 : Sites web promouvant la biodiversité au Cameroun.....	20
Figure 16 : Connaissance de l'existence des comités villageois.....	21
Figure 17 : Existence du club des amis de la nature.....	21
Figure 18 : Connaissance de l'existence de comité de vigilance.....	22
Figure 19 : Existence de résolutions prises en faveur de la biodiversité dans les localités....	22
Figure 20 : Pourcentage des collectivités réalisant les activités.....	23
Figure 21 : Pourcentage d'organismes ayant distribué les foyers améliorés.....	23
Figure 22 : Répartition de la distribution par zone.....	23
Figure 23 : Pourcentage d'organismes ayant enregistré les cas de braconnage dans leur localité.....	24
Figure 24 : Nombre d'organismes ayant connaissance des projets mis en œuvre.....	25

Liste des tableaux

Tableau I : Stratégie et plan d'action national pour la conservation de la biodiversité.....	26
Tableau II : Indicateurs potentiels des tendances en matière de sensibilisation et d'attitudes relatives à la biodiversité.....	27
Tableau III : Indicateurs potentiels des tendances en matière de programmes et d'activités de communication.....	28
Tableau IV : Indicateurs potentiels des tendances en matière d'engagement du public à l'égard de la biodiversité.....	29
Tableau V : Comparaison entre les indicateurs du SPAN/DB et les indicateurs de l'étude.....	31
Tableau VI : Besoins en matière de sensibilisation du public en fonction de chaque cible.....	34
Tableau VII : Analyse du SPAN/DB.....	35

Liste des acronymes

CDB: Convention sur la Diversité Biologique

CHM: Clearing House Mechanism

ISO: International Standardization Organization

MINEPDED: Ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et
du développement Durable

SPAN/DB: Stratégie et Plan d'Action National pour la Conservation de la Biodiversité

IRScNB : Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique

Remerciements

Nous remercions sincèrement tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à l'aboutissement de cette étude. Ces remerciements s'adressent particulièrement :

- au gouvernement camerounais qui, à travers son Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable, a bien voulu financer cette étude. IL a également signé la lettre d'introduction des enquêteurs pour susciter une franche collaboration des cibles visées par l'étude ;
- à l'Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique (IRScNB) qui, à travers son appel à proposition dans le domaine de la conservation de la biodiversité, a facilité l'initiative de cette étude par le CHM et a contribué à son financement ;
- au Clearing House Mechanism (CHM) qui a fait confiance à l'ONG Enviro-Protect pour réaliser l'étude et a participé à la réalisation des activités en prélude à sa réalisation (validation des indicateurs de perception de la biodiversité ayant fait l'objet de l'étude) ;
- au staff de l'ONG Enviro-Protect pour avoir conduit de bout en bout cette étude malgré tous les obstacles rencontrés ;
- aux responsables des institutions publiques et privées qui ont accepté de répondre aux questionnaires qui leur ont été soumis dans le cadre de l'étude.

Tous auront ainsi contribué à l'évolution positive des préoccupations de la communauté nationale et internationale sur le devenir de la biodiversité dont la pérennisation conditionne la survie de l'humanité.

CHAPITRE I. INTRODUCTION GENERALE

I.1. Contexte et justification de l'étude

L'importance de la diversité biologique dans le fonctionnement des écosystèmes et dans la fourniture des biens et des services au bien-être humain n'est plus à démontrer. Elle assure la sécurité alimentaire, la santé humaine, ainsi que l'approvisionnement en air pur et en eau potable. Elle contribue aux moyens locaux de subsistance, au développement économique, et elle est essentielle à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement, incluant la réduction de la pauvreté (CDB, 2010).

Malgré cette importance reconnue à la biodiversité, elle continue de s'appauvrir. Selon l'évaluation des écosystèmes pour le millénaire (2005), 60% des services qu'offre l'écosystème dans le monde se sont dégradés au cours des 50 dernières années, essentiellement du fait de l'utilisation non durable des sols, de l'eau douce et des ressources océaniques. La plupart des principaux habitats ont aussi décliné pendant cette période. Concernant les espèces, la *liste rouge* de l'UICN sur les espèces menacées fait état de ce que dans le monde, 22% des mammifères terrestres sont menacés et en risque d'extinction, tout comme 1/3 des amphibiens, 1/8 des oiseaux, 27% des récifs coralliens et 28% des conifères. Les taux d'extinction des espèces sont jusqu'à 1000 fois supérieurs aux taux moyens de la période pré-humaine et la tendance se poursuit.

Le Cameroun possède une des plus riches biodiversités d'Afrique. Comme dans d'autres régions du globe, elle est menacée au quotidien par les comportements irresponsables d'innombrables acteurs inconscients de son rôle capital.

Réunis à Aichi pour protéger la biodiversité de la planète, les experts de la convention de la biodiversité ont proposé une projection à l'horizon 2020 de l'atteinte d'un certain nombre d'objectifs de conservation de la biodiversité.

Des efforts ont été réalisés dans le sens de la conservation de cette importante ressource et de la préservation des écosystèmes tant au niveau international (convention sur la diversité biologique en 1992, etc.) qu'au niveau national (adoption de la loi cadre relative à la gestion de l'environnement, élaboration de la stratégie et plan d'action sur la diversité biologique, etc.). Malgré les efforts réalisés en termes d'information, d'éducation environnementale et de sensibilisation, la perception du public sur la biodiversité n'est pas suffisamment renseignée.

En effet, aucune mesure ne permet pour le moment de codifier ou même de quantifier les efforts entrepris dans la sensibilisation sur la diversité biologique. Il se pose donc non seulement la problématique du suivi du phénomène, mais également celle de son évaluation en termes de mesure des progrès réalisés. L'UICN, dans son document de position (novembre 2011) sur le suivi de la réalisation du plan stratégique pour la biodiversité (cadre d'indicateurs proposés) recommande que les parties prenantes, tout en s'inscrivant dans le processus de mise en place d'indicateurs pertinents au niveau national, utilisent les indicateurs existants et actuellement utilisés par d'autres conventions pour mesurer les progrès relatifs à la réalisation des objectifs d'Aichi. Il se posera donc le problème de la spécification des indicateurs. D'où la révision du plan stratégique 2010 à Nagoya au Japon en plan stratégique 2011-2020 avec une vision partagée et servant de cadre flexible pour la mise en place d'objectifs nationaux.

Le gouvernement du Cameroun, face à l'importance des échanges d'information entre les parties prenantes, a créé en 1999, le Centre d'Echange d'Information encore dénommé Clearing House Mechanism (CHM). Le CHM joue un rôle essentiel dans l'éducation et l'information du grand public et peut par la même occasion prendre une position clef dans l'évaluation des progrès réalisés dans ce sens.

Le CHM Cameroun a, parmi ses activités, initié le projet intitulé "Identification, validation et étude de référence des indicateurs de sensibilisation, de communication et d'engagement du public à l'égard de la biodiversité au Cameroun". Ce projet veut contribuer à l'atteinte de l'objectif 1 du but stratégique A des objectifs d'Aichi qui stipule que : « D'ici 2020 au plus tard, les individus sont conscients de la valeur de la diversité biologique et des mesures qu'ils peuvent prendre pour la conserver et l'utiliser de manière durable ». IL rejoint également les préoccupations de la communauté internationale, notamment celle de l'Institut Royal de Sciences Naturelles de Belgique (IRScNB) en ce qui concerne l'identification d'indicateurs pertinents permettant de renseigner sur la perception de la biodiversité (sensibilisation) par le grand public au Cameroun. Ce projet se déroule en deux phases et est situé dans cinq grandes zones agro-écologiques du Cameroun, à savoir :

✓ Phase I :

- Identifier les indicateurs de sensibilisation, de communication et de l'engagement du public à l'égard de la biodiversité au Cameroun ;
- Faire valider ces indicateurs par le comité CHM Cameroun

✓ Phase II :

- Tester les indicateurs validés à la phase I à travers une étude de référence sur l'état de la sensibilisation, des attitudes et de l'engagement du public à l'égard de la biodiversité.

La présente est le couronnement de la phase II de ce projet, d'où la nécessité de dresser un rapport d'étude de référence des indicateurs de sensibilisation, des attitudes et d'engagement du public à l'égard de la biodiversité au Cameroun.

I.2.Objectifs de l'étude

- Objectif d'Aichi

Cet objectif vise à s'assurer que d'ici 2020 au plus tard, les individus sont conscients de la valeur de la diversité biologique et des mesures qu'ils peuvent prendre pour la conserver et l'utiliser de manière durable.

- Objectif du projet

L'objectif du projet est de tester les indicateurs validés à la phase I, à travers une étude de référence sur l'état de la sensibilisation, de la communication, des attitudes et de l'engagement du public à l'égard de la biodiversité.

CHAPITRE II. METHODOLOGIE DE L'ETUDE

La démarche méthodologique utilisée lors de cette étude comprend trois phases :

- ✓ Echantillonnage de l'étude ;
- ✓ Collecte des données dans les zones agro-écologiques ;
- ✓ Traitement et analyse des données.

II.1. Echantillonnage de l'étude

L'enquête vise la population des individus appartenant aux organismes dont le métier et les activités peuvent être orientés de près ou de loin à un moment donné dans le domaine de la biodiversité au Cameroun. Une phase préparatoire a été consacrée à un échantillonnage des sites d'enquêtes dans chacune des zones agro-écologiques. Une liste de 240 personnalités des diverses cibles (autorités gouvernementales, autorités traditionnelles, collectivités territoriales décentralisées, élèves, étudiants, agriculteurs, organisations non gouvernementales, médias, entreprises, etc.) a été sélectionnée et dressée pour l'administration des questionnaires. Un questionnaire a été élaboré en tenant compte des indicateurs validés par le CHM Cameroun (Annexe 2). Ce questionnaire a été testé auprès d'un échantillon de cibles dans la ville Yaoundé et ses environs. Ce test a permis de mettre en évidence les principales carences du questionnaire telles que les questions mal formulées ou certaines omissions. Cela a permis d'amender le questionnaire réajusté avant son administration dans les cinq grandes zones agro-écologiques (Annexe 3).

Durant deux semaines, six agents enquêteurs ont reçu une formation sur le remplissage des fiches et la façon d'administrer le questionnaire, afin de s'assurer de l'harmonisation de la démarche.

Les descentes sur le terrain ont débuté le 04 janvier 2013 et la collecte effective des données à partir du 07 janvier 2013 dans toutes les zones agro-écologiques.

II.2. Collecte des données dans les zones agro-écologiques

La collecte des données s'est réalisée dans cinq grandes zones agro-écologiques du Cameroun (Fig. 1). Les grappes ont été formées par répartition du territoire national en cinq zones agro écologiques à savoir:

- La zone soudano-sahélienne (zone I) ;

- La zone des hautes savanes guinéennes (zone II) ;
- La zone des hauts plateaux de l'Ouest (zone III) ;
- La zone de forêts denses humides à pluviométrie monomodale (zone IV) ;
- La zone de forêts humides à pluviométrie bimodale (zone V) ;

Au premier degré, les régions ont été sélectionnées en fonction de la localisation de la majeure partie des organismes à enquêter ; c'est le cas de la zone V et de la zone IV. Dans chaque région, une liste des organismes concernés a été établie et a servi de base de sondage pour un tirage au second degré et de façon aléatoire en ce qui concerne les cibles à l'exception des pouvoirs publics qui sont considérés comme organismes pouvant centraliser toutes les données de leur activité y compris celles des autres cibles. Les questions ont été modelées en fonction des caractéristiques socio-professionnelles des organismes. C'est ainsi que chaque cible ne répond qu'à certaines questions correspondant à un ou plusieurs indicateurs. Le nombre d'individus composant l'échantillon a été déterminé avec une probabilité proportionnelle à la taille de la population.

Six agents enquêteurs ont été affectés sur le terrain. Chaque enquêteur est descendu dans sa zone agro écologique afin d'administrer les questionnaires à l'exception de la zone des hauts plateaux de l'Ouest qui s'est vue attribuer deux enquêteurs.

Dès leur arrivée dans la zone, l'enquêteur identifie dans un premier temps la localisation de chaque cible retenue avec leur numéro de téléphone. Par la suite, un entretien est effectué entre l'enquêteur et la cible retenue au cours duquel, le questionnaire est déposé et rendez-vous est pris pour le récupérer rempli.

II.3.Traitement et analyse des données

Les informations collectées par les différents enquêteurs affectés sur le terrain ont été enregistrées sur des fiches techniques d'enquêtes. Une vérification de la cohérence entre les données collectées a été réalisée. Les données manquantes ou jugées non cohérentes ont été analysées. Les logiciels Excel et SPSS ont servi à la saisie et à l'apurement de toutes les données collectées.

II.4.Zone de l'étude

Comme nous l'avons dit plus haut, la réalisation du test des indicateurs validés s'est déroulée dans cinq grandes zones agro-écologiques du Cameroun (Fig. 1) à savoir :

- ✓ La zone soudano-sahélienne (zone I) ;
- ✓ La zone des hautes savanes guinéennes (zone II) ;
- ✓ La zone des hauts plateaux de l'Ouest (zone III) ;
- ✓ La zone de forêts denses humides à pluviométrie monomodale (zone IV) ;
- ✓ La zone de forêts humides à pluviométrie bimodale (zone V).

Les sites agro-écologiques où les enquêtes se sont réalisées ont tenu compte des cinq grandes zones agro-écologiques :

- ✓ Zone I : Maroua ;
- ✓ Zone II : Ngaoundéré ;
- ✓ Zone III : Bafang et Bafoussam ;
- ✓ Zone IV : Douala ;
- ✓ Zone V : Yaoundé et Mfou.

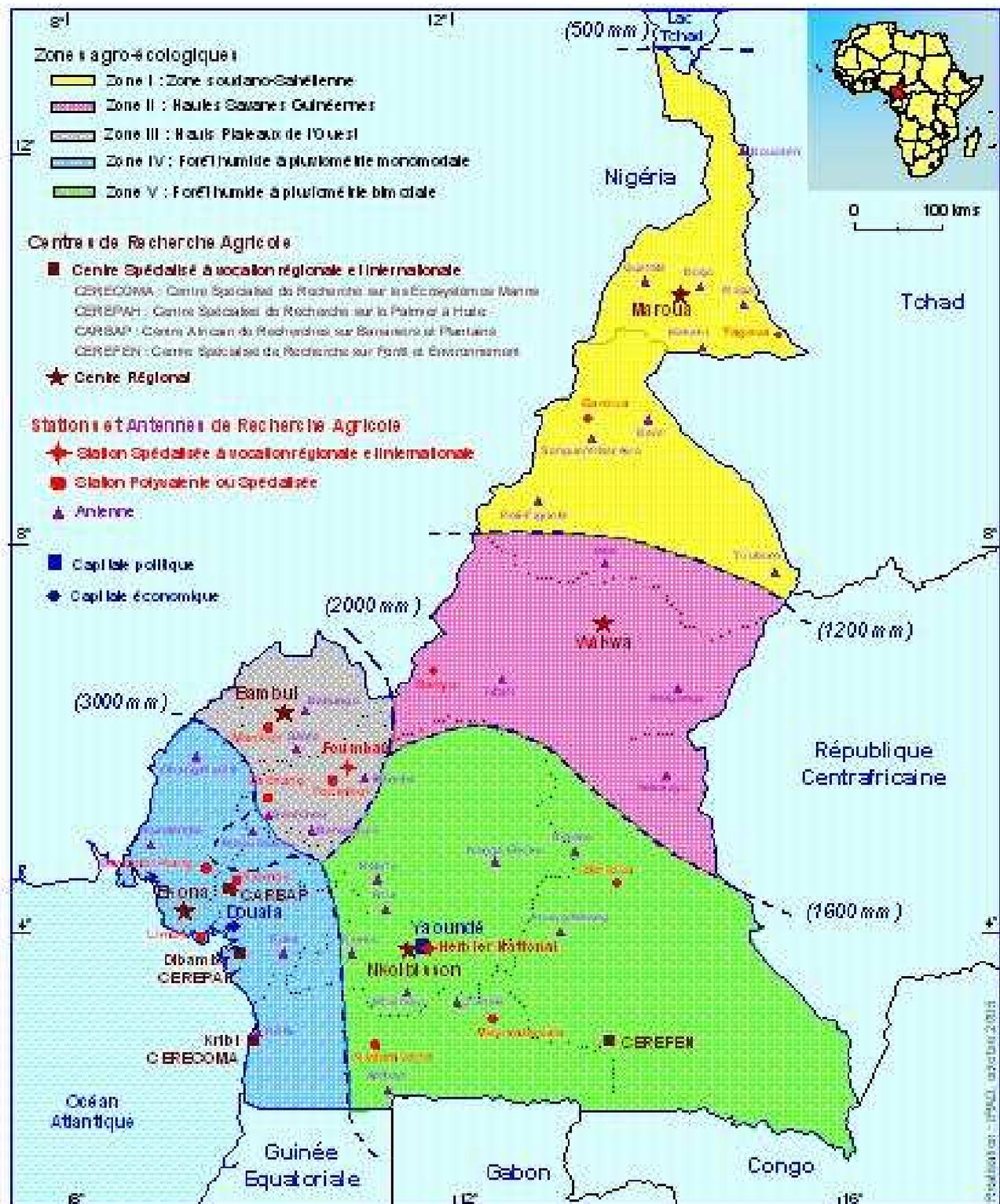


Fig. 1. Carte des zones agro-écologiques du Cameroun.

CHAPITRE III. RESULTATS DE L'ETUDE ET ANALYSES

III.1. Couverture de l'échantillon

Au total, 240 personnalités représentant les organismes ont été sélectionnées. 216 ont été identifiées lors de l'enquête. Des 216 seulement 156 ont répondu avec succès. Soit un taux de réponse de l'ordre de 72,22%. Le taux de réponse est plus élevé dans les milieux des services déconcentrés de l'administration publique (82,60%) que ceux dans lesquels sont localisés les services centraux (52,72%).

Dans la population de 156 personnalités ayant répondu avec succès, nous avons recensé 6,44% de données manquantes pour les questions posées. Nous avons donc 93,56% de questions qui ont été répondues avec succès.

III.2. Indicateurs de perception de la biodiversité

a) Initiatives en vue de sensibiliser le public sur la valeur de la biodiversité

Parmi les organismes pouvant initier des activités sportives, il n'y a que **20,88%** qui ont jusqu'alors initié les activités sportives dans leur localité. Il est à noter que nous avons la certitude à 95% que la proportion de la population qui initie ses activités est différente de celle qui ne l'a pas faite. Une bonne partie des 79,12% qui n'a pas initié les activités sportives dit n'avoir pas eu suffisamment de moyens pour le faire, tandis que le reste dit n'y avoir tout simplement pas pensé, car elle n'est pas informée sur les questions de la biodiversité.

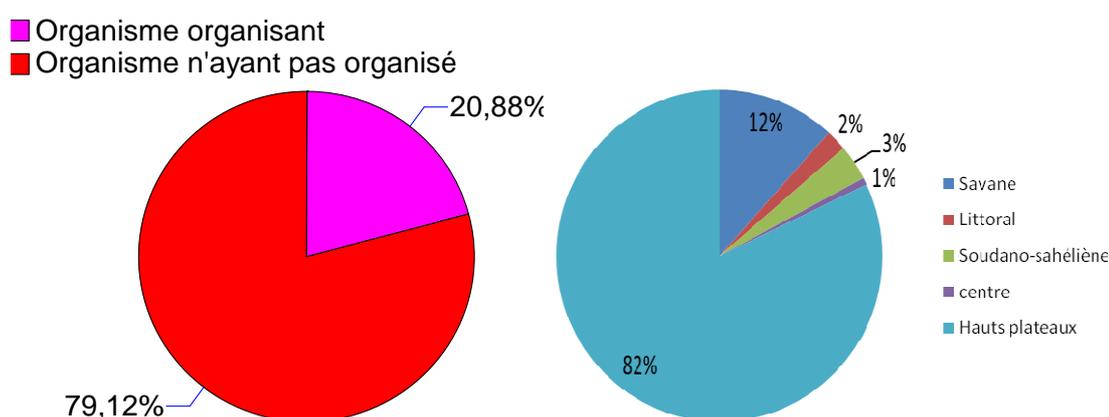


Figure 2 : sensibilisation du public

Figure 3 : Activités sportives réalisées par zone

➤ Nombres d'activités sportives réalisées en faveur de la biodiversité.

Le nombre d'activités sportives réalisées en moyenne par organisme est de **1,59**. Mais ceci ne reflète pas la réalité car le coefficient de variation qui est de **378,98%** montre qu'il n'y a que quelques organismes qui ont réalisé toutes ces activités dans quelques localités du pays.

Il y a donc beaucoup de départements, voire de régions qui n'ont pas eu à organiser une seule activité sportive pour la promotion de la biodiversité. C'est ainsi que l'on peut remarquer que, la majorité des activités sportives a été organisée dans le Haut-Nkam à près de 70% entraînant ainsi les hauts plateaux à 82%, suivi de l'Adamaoua.

➤ **Nombre d'évènements sportifs.**

Le nombre d'évènements sportifs organisés en moyenne par organisation est de **1,8**. Mais ceci ne reflète pas la réalité car le coefficient de variation qui est de **341,8%** montre qu'il n'y a que quelques uns seulement qui ont réalisé tous ces évènements sportifs dans quelques zones du pays. Il y a donc beaucoup de départements, voire de régions qui n'ont pas vu organiser un évènement sportif. C'est ainsi que l'on peut remarquer que, la majorité a été organisé dans le Haut-Nkam avec une participation de l'ordre de **84%**.

➤ **Nombre total de participants.**

Nous obtenons en moyenne 133 participants pour 3 évènements organisés par organisme. Au total, nous obtiendrons, pour une population d'environ 800 organismes, 106.400 participants dans une population d'environ 17 millions d'habitants. Ainsi, seulement **0,006%** de la population a déjà participé à un évènement sportif à nos jours. De plus, le coefficient de variation qui s'élève à 336% montre que quelques régions du Cameroun sont fortement impliquées, du moins le Haut-Nkam à 62%, suivi de l'Adamaoua avec 21% de participants.

Il est à noter que chez la plupart des organismes, il n'y avait pas de base de données assez fiable permettant le comptage du nombre de participants. C'est ainsi que les organismes estimaient en général le nombre de leurs participants.

b) Célébration de la journée internationale de la biodiversité.

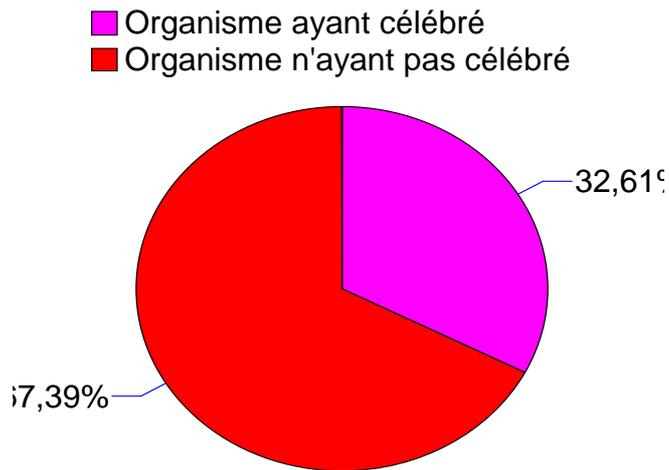


Figure 4 : Célébration de la journée internationale de la biodiversité

Parmi les organismes, 32,60% affirment avoir célébré la journée internationale de la biodiversité. Il est à noter que nous sommes certains à 95% que la proportion de la population qui célèbre la journée internationale de la biodiversité est différente de celle qui ne la célèbre pas. Parmi les 67,4% qui ne la célèbre pas, certains disent ne pas être conviés à la manifestation, d'autres affirment ne pas connaître le jour de célébration de la journée internationale de la biodiversité et enfin certains évoquent l'absence de moyen financier.

➤ **Nombre d'individus ayant assisté aux spectacles musicaux et cinématographiques.**

Une valeur très élevée a été observée chez l'UICN. Environ 3000000 personnes mobilisées lors des célébrations de la journée internationale de la biodiversité. En le retirant du lot, la moyenne de mobilisation par organisme reste très faible et, est de 49 personnes avec tout de même un coefficient de variation très élevé (307%). Ceci signifie que même sans prendre en compte l'UICN, seulement quelques 30% de ces organismes parviennent à mobiliser des personnes autour des spectacles musicaux et projections cinématographiques et d'autres n'y parviennent pas. En introduisant les données de l'UICN, nous constatons qu'environ 17% de la population camerounaise a été mobilisé autour des spectacles musicaux.

c) Initiation des programmes de sensibilisation

- Organisme initiateur de programme
- Organisme n'ayant pas initié les programmes

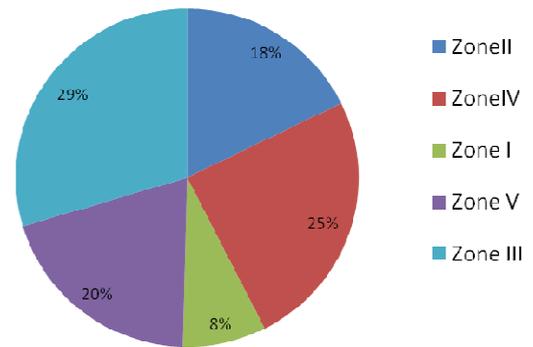
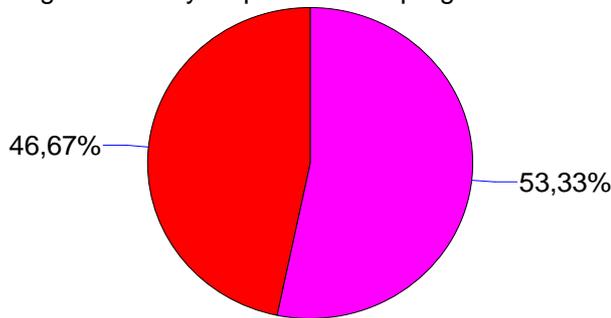


Figure 5 : Initiation des programmes de sensibilisation **Figure 6**: Nombre de programmes initiés par zone

Parmi ces organismes, 53,33% organisent des sensibilisations en faveur de la biodiversité. On est pratiquement sûr à 95% que la proportion de la population mettant en œuvre les programmes de sensibilisation, est équivalente à celle qui n'organise pas ces programmes.

➤ Nombre de programmes de sensibilisation en faveur de la biodiversité

On serait tenté de croire que le nombre moyen de programme initié par chaque organisme est de **5**. Evidemment, à la lecture du coefficient de variation excessif (297%) on comprend que ce chiffre doit être retenu avec un peu de réserve. En effet, ce coefficient de variance révèle que seulement 3% de tous ces organismes réalisent fréquemment des programmes dans leurs localités respectives. Néanmoins, en dehors de ces organismes, quelques-uns (46%) ont réalisé en moyenne 2 programmes depuis lors. On constate qu'en dehors de la zone1, la répartition du nombre de programme par zone est presque uniforme.

➤ Nombre et diversité de personnes touchées par les programmes de sensibilisation

Le nombre moyen de personne touché est de **160** par organisme pour les 5 programmes initiés. Avec un coefficient de variation de l'ordre de 341%, nous notons que quelques 6% des organismes ont mobilisé les 70% des participants répartis dans leurs localités respectives. Nous constaterons une mobilisation de **29,78%** de femmes et **34,39%** d'hommes et le reste concerne ceux qui n'ont pas pu posséder les données sur la diversité des personnes mobilisées.

d) Diffusion des messages et spots publicitaires dans les médias.

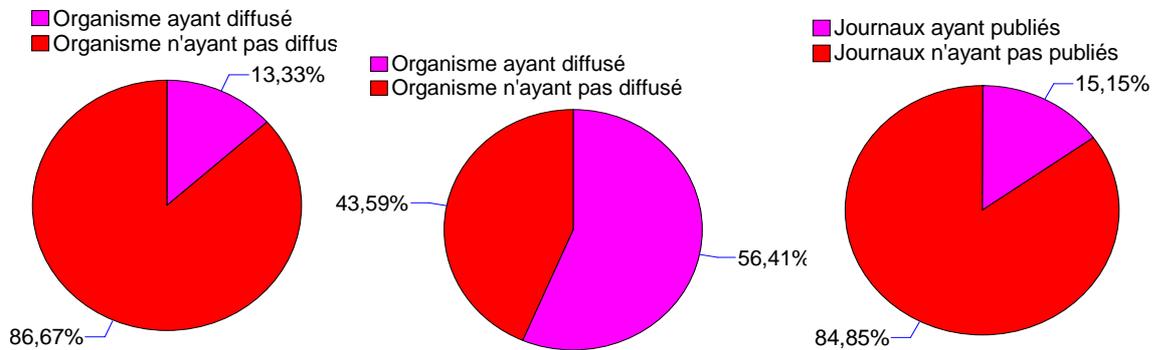


Figure 7 : diffusion via les télévisions ; **Figure 8** : diffusion via les radios ; **Figure 9** : diffusion via les journaux

13,33% d'organismes ont diffusé des messages télévisés. 56,41% ont diffusé des messages radiophoniques. 15,15% ont publié un message ou un spot en faveur de la biodiversité au Cameroun via les journaux.

➤ **Le nombre de messages et spots publicitaires diffusés via les médias**

En principe, l'on serait tenté de croire que le nombre moyen de messages et spots publicitaires diffusé via les médias est de 96 par organisme. Il n'en demeure pas moins que le coefficient de variation égal à 338,66% traduit le fait que 5% d'organismes réalisent la diffusion de 73,58% des messages et spots publicitaires à travers les médias dans leurs localités. Ce qui signifie que beaucoup de régions n'ont pas les mêmes quantités de messages transmis ou que ces messages n'ont jamais été diffusés dans leurs localités.

e) Diffusion des messages via le téléphone.

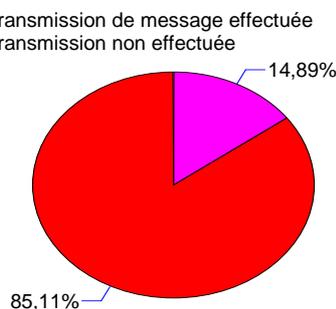


Figure 10 : diffusion des messages via les téléphones

L'on estime à **14,89%** la proportion d'organismes ayant transmis les messages par téléphone en faveur de la biodiversité.

➤ **Nombre de messages transmis par téléphone en faveur de la biodiversité**

En principe, l'on serait tenté de croire que le nombre moyen de messages envoyés via le téléphone serait de **12** par organisme. Mais au regard du coefficient de variation qui s'élève à 586,82%, il apparaît clairement que 2% de ces organismes ont diffusé 87% des messages en faveur de la biodiversité.

f) Activités culturelles développées en faveur de la biodiversité

■ Oragnisme ayant organisé
■ Oragnisme n'ayant pas organisé

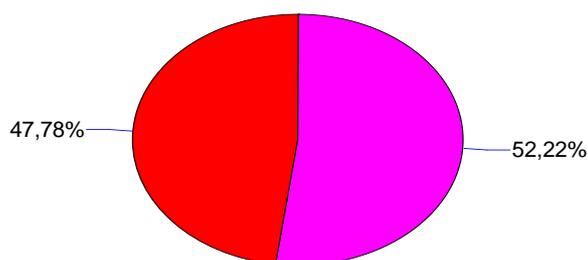


Figure 11 : Activités culturelles développées

On estime à 52,22%, la proportion d'organismes ayant organisé des activités culturelles en faveur de la biodiversité.

➤ **Nombre d'activités culturelles organisées en faveur de la biodiversité.**

Le nombre moyen d'activités culturelles organisées par organisme est de **2**. Mais compte tenu d'un coefficient de variation égal à 185,25%, il est clair que peu (7%) organise pour leur localité, les 52,6% de toutes les activités culturelles en faveur de la biodiversité au Cameroun.

g) Diffusion des messages en langue locale

■ Organisme ayant diffusé
■ Organisme n'ayant pas diffusé

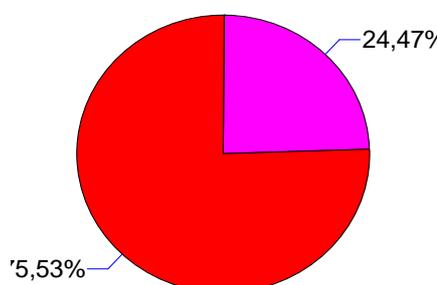


Figure 12 : Messages en langues locales diffusés

On estime à 24,47% la proportion d'organismes ayant diffusés dans leurs localités et en langue locale, des messages en faveur de la biodiversité.

➤ **Nombre de messages diffusés en langue locale**

On estime à environ **2**, le nombre moyen de messages diffusés par organisme en langue locale. Mais compte tenu du fait que le coefficient de variation est de 414,89%, il y'a lieu de retenir que seulement 3,2% d'organismes au Cameroun diffusent 74,39% de messages en langue locale dans leurs localités.

h) Promotion de la biodiversité par les médias

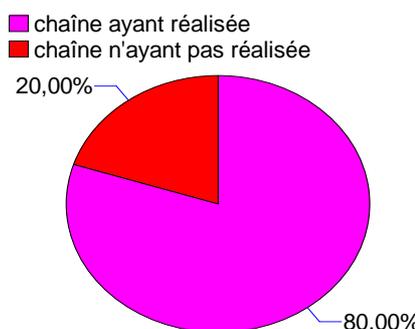


Figure 13 : chaînes de radios et télévisions promouvant la biodiversité

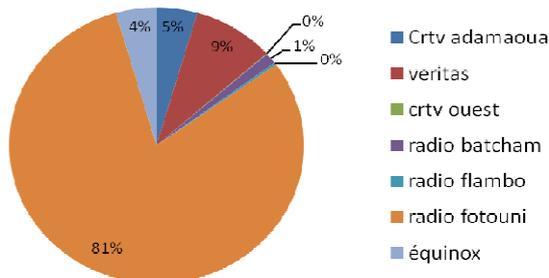


Figure 14 : pourcentage d'émissions par chaîne

➤ **Nombre de médias promouvant la biodiversité**

Ceci est un indicateur que nous pouvons identifier dans un organisme au Cameroun. L'information peut être recueillie auprès des responsables des médias. C'est ainsi que nous pouvons dire que **9** médias font de temps à autre, la promotion de la biodiversité au Cameroun.

➤ **Nombre d'émissions consacrées à la biodiversité**

Concernant cet indicateur, toutes les chaînes de télévision ciblées au départ ne nous ont pas répondu. Une seule l'a faite. Les informations en notre possession proviennent exclusivement de quelques chaînes de radio et d'une chaîne de télévision. Parmi ces organes de médias, 80% ont réalisé les émissions sur la biodiversité.

En principe, on doit estimer à **180**, le nombre moyen d'émissions réalisées par chaque chaîne de télévision ou de radio ; Cependant, au regard du coefficient de variation qui s'élève à 245,6%, nous constatons qu'une chaîne de radio a réalisé à elle seule 81% des émissions sur la biodiversité au Cameroun et ceci ne couvre qu'une localité du pays.

➤ **Publication d'articles sur la biodiversité.**

On estime à 80%, les journaux publiant des articles sur la biodiversité au Cameroun.

➤ Nombre d'articles publiés en faveur de la biodiversité

On estime à **32**, le nombre moyen d'articles publiés par journal parmi les 80% publiant les articles sur la biodiversité au Cameroun.

i) Promotion de la biodiversité via les sites web

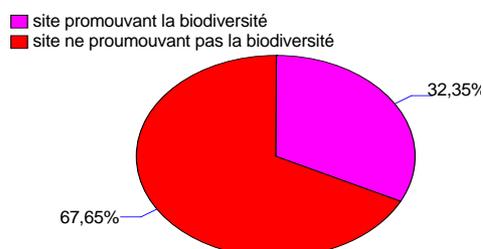


Figure 15: Sites web promouvant la biodiversité au Cameroun

➤ Nombre de site web promouvant la biodiversité

Pour renseigner cet indicateur, nous avons opté pour deux approches. La première consistait à interroger tous les organismes approchés dans le cadre de l'enquête pour s'assurer qu'il disposaient effectivement d'un site web à travers lequel il promouvait la biodiversité. La seconde quant à elle consistait à interroger uniquement les délégations régionales des départements ministériels en charge des postes et télécommunications situées dans nos différentes zones d'intervention. Il est à noter que pour éviter tout risque de doublons à ce niveau, il a été prévu que la primauté sera accordée aux informations recueillies dans le cadre de la seconde approche.

De l'analyse des informations recueillies dans le cadre de la première approche, on estime à **32%** la proportion d'organismes ayant répondu avec succès promouvant la biodiversité via un site web. Ce qui nous fait une moyenne de **49,92** sites web promouvant la biodiversité.

Pour ce qui est de la seconde approche, nous ne disposons pas d'informations permettant de renseigner cet indicateur. En effet, lors de la phase de collecte des données sur le terrain, nous avons approché les différentes délégations régionales du ministère en charge des postes et télécommunications situées sur notre site d'intervention qui ont estimé qu'elles n'étaient pas la source indiquée pour nous fournir des informations précises en rapport avec cet indicateur. Elles nous ont suggéré de nous rapprocher de l'Agence de Régulation des Postes et Télécommunications (ART), qui n'a pas répondu au questionnaire que nous l'avons soumis, malgré nos multiples relances.

j) Volontariat au service de la conservation de la biodiversité

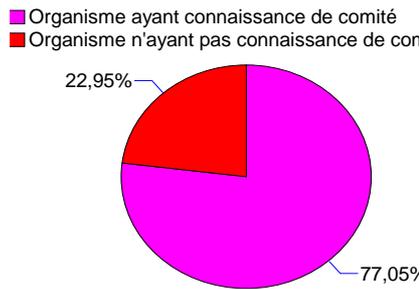


Figure 16 : Connaissance de l'existence de comités villageois

➤ Nombre de comités villageois œuvrant dans la gestion des ressources naturelles

On constate qu'à peine 11,42% des organismes approchés ont une connaissance de l'existence de comités villageois dans leur localité. En effet, pour cet indicateur, nous enregistrons pratiquement 25,71% de données manquantes, car en plus des 5,7% ayant connaissance de l'existence de comité, ils n'ont pas de données sur le nombre. C'est pour cette raison qu'il est souhaitable de se fier aux informations recueillies auprès des structures travaillant avec les bailleurs de fond dans ce domaine.

➤ Nombre de comités villageois consacrés à la gestion des ressources naturelles

Nous avons recensé au total **25** comités villageois consacrés à la gestion des ressources naturelles.

➤ Nombre d'organisations de la société civile œuvrant pour la biodiversité au Cameroun

Nous avons recensé une moyenne de 77,78% des établissements approchés ont un club des amis de la nature. On se rend compte que les 22,22% restants représentent en majorité les écoles primaires, certains collèges et les instituts privés.

k) Nombre de clubs des amis de la nature

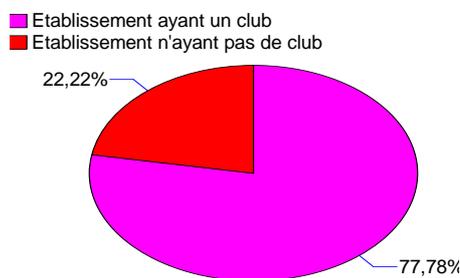


Figure 17 : Existence du club des amis de la nature

Nous avons en moyenne, 1 club des amis de la nature par établissement scolaire.

l) Nombre de comités de vigilance

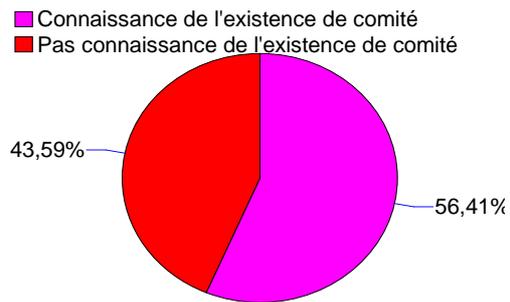


Figure 18 : connaissance de l'existence de comité de vigilance

56,41% de personnalités interrogées confirment l'existence de comité de vigilance créé par les communautés riveraines dans leur localité. Nous nous sommes donc focalisés sur les informations données par les délégations qui couvrent toutes les régions.

Il existe en moyenne 7 comités de vigilance créés par région par les communautés riveraines.

m) Nombre de lois, règlements et résolution en faveur de la biodiversité

Ici nous nous sommes basés sur le recueil des textes du MINADER et les informations recueillies auprès du MINEPDED. Les résolutions dépendant des facteurs liés à chaque localité. Il paraît plus judicieux de faire une étude statistique à ce niveau.

C'est ainsi qu'on recense **4 lois** et **18 règlements** en faveur de la biodiversité.

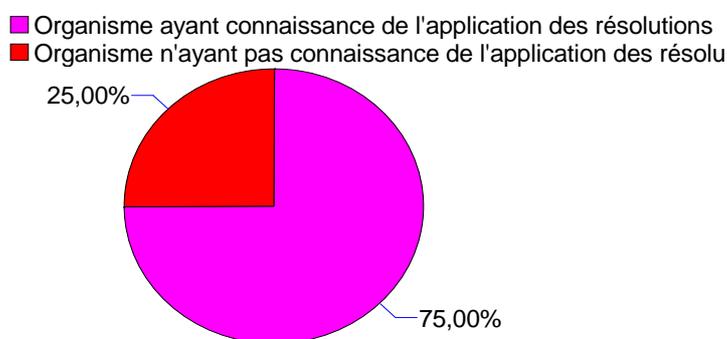


Figure 19 : Existence des résolutions prises en faveur de la biodiversité dans les localités

Pour ce qui est des résolutions, 75% affirme que des résolutions ont été prises en faveur de la biodiversité. Ainsi, l'on notera qu'en moyenne 3 résolutions par localité sont prises. Mais, compte tenu du fait que le coefficient de variation (118,9%) est un peu élevé, il apparaît que 14,7% des diverses localités prennent environ 49% de résolution au Cameroun.

n) Nombre d'activités menées en faveur de la biodiversité par les collectivités territoriales décentralisées.

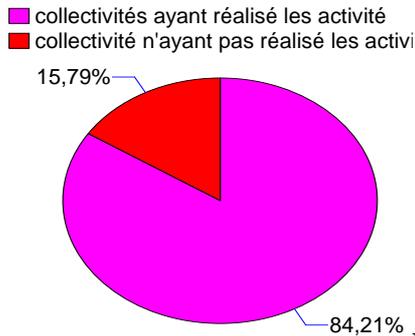


Figure 20 : pourcentage des collectivités réalisant les activités

84,21% de collectivités territoriales décentralisées approchées ont mené des activités en faveur de la biodiversité.

Il apparaît qu'à nos jours, **29** activités en moyenne par commune ont été menées. Cependant, il y a des données remarquables telles que les 600 activités menées par les communes de la même localité et ramenant ainsi le coefficient de variation à 273,84%. Si ces deux valeurs sont retirées, on obtiendrait en réalité en moyenne 7 activités par collectivité territoriale réalisées jusqu'à lors.

o) Nombre d'entreprises mettant en œuvre leur PA/PGE.

Ici, le MINEPDED et le MINFOF sont mieux outillés pour nous informer sur la question. Nous n'avons pris en compte que les informations données par les Délégués Régionaux du MINEPDED et du MINFOF chaque fois que les services centraux ne parvenaient pas à nous fournir les informations.

De l'analyse des informations que nous avons pu recueillir, il ressort que **198** entreprises environ mettent en œuvre leur PA/PGE (conférence des services centraux MINEPDED).

p) Nombre de foyers améliorés distribués dans les zones.

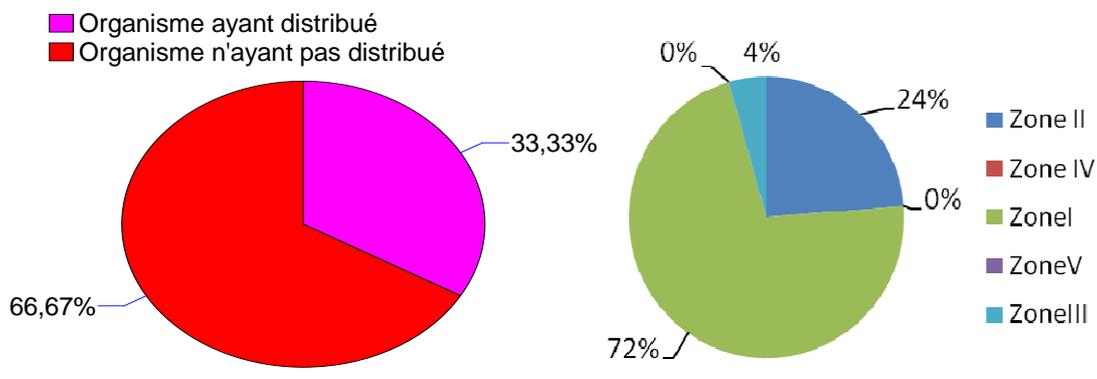


Figure 21 : Pourcentage d'organismes ayant distribué les foyers améliorés

Figure 22 : répartition de la distribution par zone

33,33% d'organismes approchés ont procédé à la distribution des foyers améliorés dans leurs diverses localités. Mais, l'on remarque des données très élevées dans la zone soudano-sahélienne suivi de la zone de hautes savanes et moyennement élevé dans les hauts plateaux. Ce qui se justifie par la présence de l'avancée du désert dans cette zone. Les plus petites distributions étant au Littoral, et du Centre qui sont pratiquement nuls surtout peut être parce que certain n'avaient pas de données chiffrées.

Des 33,33% d'organismes qui ont distribué des foyers améliorés, seulement 29,63% ont pu nous fournir des données sur le nombre de foyers qu'ils ont distribués. On pourrait dire qu'ils ont procédé à une distribution de 9847 foyers chacun et par zone. Mais, ce n'est pas vrai, car le coefficient de variation (233,48%) est très élevé. Ce coefficient montre simplement que, seules quelques zones agro écologiques en ont bénéficié largement. C'est ainsi que 40% du territoire bénéficie des 92,4% des donations sur les foyers améliorés. On constate bien que les zones qui en reçoivent massivement sont la zone soudano-sahélienne et la zone des hautes savanes guinéennes.

q) Nombre d'éco gardes recrutés.

Les données en rapport avec cet indicateur n'ont pas encore été récupérées pour le renseigner car toutes ces données sont centralisées chez le Ministère des faunes et des Forêts et le questionnaire qui y a été introduit ne nous a pas été retourné à ce jour, et ce en dépit de nos multiples relances.

r) Nombre de cas de braconnage enregistrés



Figure 23 : Pourcentage d'organismes ayant enregistré les cas de braconnage dans leur localité

On estime à 60% le nombre d'organismes ayant enregistré des cas de braconnage dans leurs localités respectives. Parmi ces organismes, 30% n'ont pas de bases de données sur le nombre de cas braconnage enregistré.

Le nombre de cas moyen de braconnage enregistré est de **10** par organisme dans sa localité respective.

s) Nombre de projets de conservation de la biodiversité réalisés

- Organisme ayant connaissance des projets mise en oeuvre
- Organisme n'ayant pas connaissance des projets mise en oeuvre

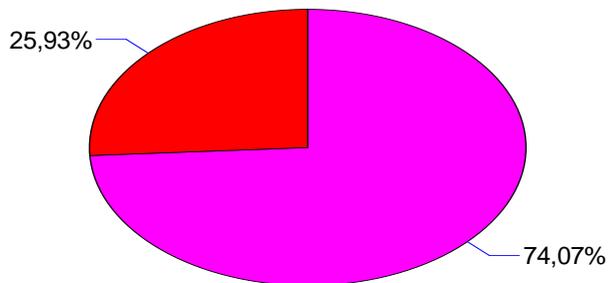


Figure 24 : nombre d'organismes ayant connaissance des projets mis en œuvre

On estime à 74,07% le nombre d'organismes qui a connaissance des projets conservation de la biodiversité mis en œuvre. Certains estiment ne pas avoir été informés des projets sur la conservation de la biodiversité.

Nous avons en moyenne **5,6** projets connus par organisme comme réalisés. Mais ceci étant connu avec un coefficient de variation très élevé (277,41%), il est judicieux de connaître les organismes qui en savent plus que d'autres. C'est ainsi que l'on constatera après analyse minutieuse des données que, l'UICN a, à lui seul connaissance de 37,31% de projets suivi des ONG CARPE et CIEFE.

CHAPITRE IV : EXAMEN DES INDICATEURS DE LA SPAN/DB ET DES INDICATEURS DE L'ETUDE DE REFERENCE

IV.1. Indicateurs de la SPAN/DB

La Stratégie et Plan d'Action National de la Biodiversité (SPAN/DB) dans l'objectif 1 de son plan d'action dégage quatre (04) actions à mener et sept (07) indicateurs de performance en faveur de la biodiversité (Tableau I).

Tableau I. Stratégie et plan d'action national pour la conservation de la biodiversité.

Objectif 1 du plan : Tous les individus sont conscients de l'importance de la biodiversité avec une connaissance accrue sur le lien et l'impact des activités humaines dans les grands écosystèmes.

Activités	Indicateurs de performance	Institutions d'implémentation
Développer et mettre en œuvre le programme de sensibilisation, de communication et d'engagement du public à l'égard de la biodiversité (CEPA)	Le programme CEPA à l'égard de la biodiversité est établi et fonctionnel Le programme/projet CEPA est mis en œuvre et répertorié	MINEPDED
Intégrer le programme CEPA à l'égard de la biodiversité dans les programmes scolaire de tous les niveaux d'enseignements.	Nombre d'écoles ayant intégré les éléments de conservation de la biodiversité dans leur programme Nombre de programmes scolaires	MINCOM MINEDUC MINESEC MINESUP MINCOMMERCE
Développer les programmes spécifiques visant à accroître l'engagement du Secteur Privé et la sécurisation des investissements entrepris en faveur de la biodiversité	Le programme d'engagement du Secteur Privé est établi Nombre d'initiatives en faveur de la biodiversité financées par le Secteur Privé	UNIVERSITIES Autorités locales décentralisées

Promouvoir et encourager la participation effective des parties prenantes dans la gestion de la biodiversité dans tous les secteurs	Plan institutionnel de la biodiversité des parties prenantes	ONG
---	--	-----

IV.2. Indicateurs de l'étude de référence

La liste des indicateurs de notre étude de référence a été dressée en fonction des tendances en matière de sensibilisation et d'attitudes relatives à la biodiversité, des tendances en matière de programmes et d'activités de communication promouvant la biodiversité et des tendances en matière d'engagement du public à l'égard de la biodiversité dans les tableaux ci-après :

Tableau II. Indicateurs potentiels des tendances en matière de sensibilisation et d'attitudes relatives à la biodiversité.

Activités	Indicateurs potentiels des tendances en matière de sensibilisation et d'attitudes relatives à la biodiversité pour le premier objectif du plan stratégique de la convention sur la biodiversité (2011-2020)	Sources/Moyens de vérification
Initiatives sportives en vue de sensibiliser le public sur la valeur de la diversité biologique	1) Nombre d'activités sportives initiées en faveur de la diversité biologique	Rapport d'activités du MINSEP, MINEPDED, MINFOF, société civile
	2) Nombre de participants aux activités sportives initiées en faveur de la biodiversité	
Célébration des événements nationaux dans le cadre des journées internationales de la biodiversité en particulier et de l'environnement en	3) Nombre d'individus ayant pris part aux spectacles musicaux, projections cinématographiques organisés lors des événements	Rapport Société civile,

général	4) Nombre d'événements organisés en faveur de la biodiversité	MINFOF, MINEPDED
Initiation des programmes de sensibilisation sur la valeur de la diversité biologique	5) Nombre de programmes de sensibilisation initiés et mis en œuvre (séminaires ou ateliers)	Rapports MINEPDED, MINFOF, ONG,
	6) Nombre et diversité de personnes touchées par les programmes de sensibilisation sur la valeur de la diversité biologique	Municipalités

Tableau III. Indicateurs potentiels des tendances en matière de programmes et d'activités de communication.

Activités	Indicateurs potentiels des tendances en matière de programmes et d'activités de communication promouvant la biodiversité pour le premier objectif du plan stratégique de la convention sur la biodiversité (2011-2020)	Sources/Moyens de vérification
Diffusion des messages et spots publicitaires sur la diversité biologique dans les médias	7) Nombre de messages et spots publicitaires diffusés en faveur de la biodiversité dans les médias	-Liste des medias -Rapports MINCOM, MINEPDED, MINFOF
Elaboration et diffusion à travers des téléphones mobiles des messages sur la conservation de la biodiversité.	8) Nombre de messages diffusés par téléphone mobile en faveur de la biodiversité	-Liste des medias -Rapports MINCOM
Réalisation des activités culturelles nationales dans le domaine de la diversité biologique à travers les médias	9) Nombre des activités culturelles nationales réalisées en faveur de la biodiversité 10) Nombre de langues locales dans lesquelles sont diffusées les messages	Rapport MINEPDED, MINFOF, MINCOM Société civile

Insertion de la biodiversité dans les médias	11) Nombre de médias promouvant la biodiversité	-Rapports MINCOM, Organe de presse, Médias
	12) Nombre d'émissions consacrées à la biodiversité	
	13) Nombre d'articles publiés dans les journaux en relation avec la biodiversité	
	14) Nombre de sites web promouvant la biodiversité	

Tableau IV. Indicateurs potentiels des tendances en matière d'engagement du public à l'égard de la biodiversité.

Comportements ou attitudes	Indicateurs potentiels des tendances en matière d'engagement du public à l'égard de la biodiversité pour le premier objectif du plan stratégique de la convention sur la biodiversité (2011-2020)	Sources/Moyens de vérification
Volontariat au service de la conservation de la biodiversité	15) Nombre de comités de gestion villageois consacrés à la gestion durable des ressources naturelles	Rapport MINEPDED, MINFOF, CHM, Société civile
	16) Nombre d'organisation de la société civile œuvrant pour la conservation de la biodiversité.	
Promotion des valeurs de la diversité biologique par les jeunes	17) Nombre de clubs d'amis pour la nature créés et actifs dans les établissements scolaires	Rapport MINESEC/MINEDUB/MINESUP, Point focal jeunes MINEPDED, municipalités

Adhésion des populations locales au projet de création et d'entretien des aires protégées dans leurs localités	18) Nombre de comité de vigilances créés par les communautés riveraines en faveur de la biodiversité	-Rapports des services du MINFOF
Organisation des débats parlementaires sur la biodiversité	19) Nombre de résolutions/règlements/lois adoptées afin de préserver la diversité biologique	-Rapport Président Assemblée Nationale -Lois et règlements
Implication des collectivités locales décentralisées dans la conservation de la biodiversité	20) Nombre d'activités menées par les collectivités locales décentralisées en faveur de la conservation de la biodiversité	Rapport des municipalités
Limitation de l'impact des activités des entreprises sur l'environnement	21) Nombre d'entreprises mettant en œuvre leur Plan de Gestion Environnemental et Social (PGES) et plan d'aménagement (PA)	Rapport MINEPDED
Utilisation des foyers améliorés	22) Nombre des foyers améliorés distribués	Rapports Délégations MINEPDED Enquête de terrain
Promotion de la protection de la faune et de la flore	23) Nombre d'ecogardes recrutés	Superficie et répartition de des aires protégées
	24) Nombre de cas de braconnage recensé	Rapport MINEPDED, MINFOF, ANAFOR
	25) Nombre de projets de conservation de la biodiversité mis en œuvre	

IV-3) Comparaison entre les indicateurs de la SPAN/DB et ceux de l'étude

Sur la base des indicateurs de l'étude de référence, une comparaison avec les indicateurs de la stratégie du plan d'action national a été établie. Il ressort de cette comparaison que les vingt cinq (25) indicateurs potentiels de l'étude sont des éclatements des sept (07) indicateurs de performance de l'objectif 1 du SPAN/DB. Ces indicateurs potentiels de l'étude ont été repartis en fonction de chaque indicateur du SPAN/DB (Tableau V).

Tableau V. Comparaison entre les indicateurs de la SPAN/DB et les indicateurs potentiels de l'étude.

Indicateurs de la stratégie	Indicateurs de l'étude
Indicateur 1 : Le programme de sensibilisation, de communication et d'engagement du public à l'égard de la biodiversité est établi et fonctionnel	Indicateur 5 : Nombre de programmes de sensibilisation initiés et mis en œuvre. Indicateur 6 : Nombre et diversité de personnes touchées par les programmes de sensibilisation sur la valeur de la diversité biologique Indicateur 19 : Nombre de résolutions/règlements/lois adoptées afin de préserver la diversité biologique
Indicateur 2 : Le programme/projet de sensibilisation, de communication et d'engagement du public à l'égard de la biodiversité est mis en œuvre et répertorié	Indicateur 21 : Nombre d'entreprises mettant en œuvre leur Plan de Gestion Environnemental et Social (PGES) et plan d'aménagement (PA) Indicateur 25 : Nombre de projets de conservation de la biodiversité mis en œuvre Indicateur 20 : Nombre d'activités menées par les collectivités locales décentralisées en faveur de la conservation de la biodiversité Indicateur 3 : Nombre d'individus ayant pris part aux spectacles musicaux, projections cinématographiques organisés lors des évènements Indicateur 2 : Nombre de participants aux activités sportives initiées en faveur de la biodiversité Indicateur 7 : Nombre de messages et spots publicitaires diffusés en faveur de la biodiversité dans les médias Indicateur 8 : Nombre de messages diffusés par téléphone mobile en faveur de la biodiversité
Indicateur 3 : Nombre d'écoles ayant intégré la	Indicateur 17 :Nombre de clubs d'amis de la

conservation de la biodiversité dans leurs programmes	nature créés et actifs dans les établissements scolaires
Indicateur 4 : Nombre de programmes scolaires	Indicateur 1 : Nombre d'activités sportives initiées en faveur de la diversité biologique Indicateur 4 : Nombre d'événements organisés en faveur de la biodiversité
Indicateur 5 : Le programme d'engagement du secteur privé est établi	Indicateur 16 : Nombre d'organisation de la société civile œuvrant pour la conservation de la biodiversité
Indicateur 6 : Nombre d'initiatives en faveur de la biodiversité financé par le secteur privé	Indicateur 10 : Nombre de langues locales dans lesquelles sont diffusées les messages Indicateur 13 : Nombre d'articles publiés dans les journaux en relation avec la biodiversité Indicateur 14 : Nombre de sites web promouvant la biodiversité Indicateur 11 : Nombre de medias promouvant la biodiversité
Indicateur 7 : Plan institutionnel en faveur de la biodiversité des parties prenantes	Indicateur 23 : Nombre d'ecogardes recrutés Indicateur 18 : Nombre de comité de vigilances créés par les communautés riveraines en faveur de la biodiversité Indicateur 15 : Nombre de comités de gestion villageois consacrés à la gestion durable des ressources naturelles Indicateur 24 : Nombre de cas de braconnage recensé

IV.4. Besoins en matière de sensibilisation du public

Les besoins en matière de sensibilisation du public découlent de la présente étude de référence en fonction des cibles (élèves, étudiants, autorités administratives, ONG, GIC, médias, entreprises).

Les indicateurs attribués à différentes cibles montrent que la majorité des établissements scolaires (élèves, étudiants) ont manifesté leur ignorance sur la perception de la biodiversité ou un manque d'information sur l'utilité de ce concept. Dans les programmes scolaires, il

existe des cours sommaires sur les sciences de la nature, et reste très théorique. Il convient de les étoffer, car, nombreux sont les établissements scolaires qui ne connaissent pas le concept biodiversité. Il existe en majorité des établissements scolaires qui ont en leur sein des « clubs d'amis de la nature », mais la plupart de ces clubs, par ignorance ne prennent pas en compte la célébration de la journée mondiale de la biodiversité dans leurs activités. L'étude a révélé que certains acteurs concernés ne maîtrisent pas certains concepts importants de la biodiversité. Dans une zone agro-écologique où il existe beaucoup d'aires protégées (forêts sacrées, réserves forestières, etc.), certains techniciens répondant à la question n°18 attestent que leur zone ne comporte pas d'aires protégées. De même, certains répondants du MINADER déclarent que la sensibilisation sur la biodiversité ne relève pas de leurs compétences et ne les concerne pas. Pourtant, le MINADER est très concerné par cette question, à cause de la biodiversité agricole (semences, destruction du peuplement forestier pour l'agriculture, etc.). Toujours au niveau des autorités administratives gouvernementales, traditionnelles, collectivités territoriales décentralisées, certaines ne disposent pas de ressources financières pour initier des programmes ou des activités culturelles pour sensibiliser la population. D'autres responsables des services déconcentrés déclarent ne pas être associés ni informés des activités liées aux événements sportifs, à la célébration de la journée internationale de la biodiversité ou manquent d'opportunité pour promouvoir la biodiversité à travers la distribution des foyers améliorés. Enfin, d'autres ne prennent pas d'initiatives du fait soit de l'ignorance du concept de biodiversité, soit du fait qu'ils ne se préoccupent pas de la biodiversité (Au niveau du septentrion, certains responsables ont déclaré : « Nous sommes plus préoccupés par la lutte contre la désertification et la journée mondiale de l'environnement »). Certains GIC ignorent tout de la biodiversité parce qu'ils ne sont pas informés ou ne disposent pas de moyens financiers et logistiques pour pouvoir assurer certains événements sportifs ou culturels en faveur de la biodiversité. Certaines ONG (CARPE) préfèrent les événements intellectuels, UICN précise que cela n'entre pas dans leurs axes d'intervention, tandis que d'autres ONG ne prennent aucune initiative en faveur de la biodiversité faute d'information, de moyens logistiques et financiers. Certaines entreprises ne sont pas intéressées par la sensibilisation du public sur la conservation de la biodiversité. Elles ne prennent pas d'initiative à travers les événements sportifs ou culturels et ne possèdent pas de programme de sensibilisation du public, estimant que cela relève soit du département ministériel concerné ou ne possèdent pas de budget. Certains médias estiment n'avoir pas été à l'initiative de certains programmes de sensibilisation du public à l'égard de la biodiversité,

ceci étant dû soit au coût élevé de sensibilisation, soit cela n'entre pas dans leur mission ou ne sont pas sensibiliser à la nécessité de ce concept.

Face à ces observations et analyses, afin d'assurer à moyen et long terme la conservation de la biodiversité, il est judicieux de mettre l'accent sur les besoins suivants :

Tableau VI. Besoins en matière de sensibilisation du public en fonction de chaque cible.

De cette étude, nous avons déduit les besoins en sensibilisation du public, en particulier des cibles visées par l'enquête

Cibles	Besoins en sensibilisation
Etablissements scolaires (élèves, étudiants, chefs d'établissements)	<ul style="list-style-type: none"> - introduire un cours sur l'environnement avec un accent sur la conservation de la biodiversité, conçus de telle manière que les jeunes se sentent engagés ; - adapter les programmes scolaires et le matériel pédagogique dans les conditions locales ; - susciter la création des jardins scolaires et des clubs d'amis de la nature dans tous les établissements scolaires et impliquer tous les élèves (ou étudiants) ; - incorporer aux programmes scolaires des connaissances et des valeurs traditionnelles en matière de conservation de la biodiversité ; - utiliser les outils de sensibilisation tels que les sketches, les proverbes, les folklores, les contes sur l'importance de la biodiversité. - aux chefs d'établissements scolaires, il est nécessaire d'organiser au niveau de chaque région des séminaires de sensibilisation sur l'importance de la biodiversité.

<p>Autorités administratives gouvernementales, traditionnelles, collectivités territoriales décentralisées</p>	<ul style="list-style-type: none"> - organiser à chaque niveau des ateliers de sensibilisation sur l'importance de la biodiversité ; - promouvoir les programmes en matière de sensibilisation du public en faveur de la biodiversité ; - intégrer dans les cahiers de charge la prise en compte de la biodiversité.
<p>ONG, GIC, médias, entreprises</p>	<ul style="list-style-type: none"> - organiser à chaque niveau des séminaires de sensibilisation sur l'importance de la biodiversité ; - financer des projets ou initiatives en matière de sensibilisation du public sur l'importance de la biodiversité

IV.5. Forces et faiblesses de la SPAN/DB

Au regard des actions menées sur le terrain, il a été dégagé une analyse sur les forces et les faiblesses de la stratégie et le plan d'action national en matière de conservation de la biodiversité (tableau VII).

Tableau VII. Analyse du SPAN/DB

Points forts du SPAN/DB	Points faibles du SPAN/DB
<ul style="list-style-type: none"> • Couvre tous les objectifs d'Aichi ; • Donne une orientation de la conservation de la biodiversité ; • Assure la promotion et la protection de la biodiversité. 	<ul style="list-style-type: none"> • Faible nombre d'indicateurs de perception de la biodiversité ; • L'état de la sensibilisation des acteurs sur l'importance de la biodiversité n'a pas été pris en compte dans la phase du diagnostic

CHAPITRE V : RECOMMANDATIONS ET CONCLUSION

V-1) Recommandations

L'enquête sur les indicateurs de sensibilisation sur la biodiversité révèle un certain nombre de carences. Elles portent sur les statistiques, les outils de sensibilisation et l'ampleur des activités de sensibilisation.

a. Statistiques

Très peu d'organisations compilent régulièrement et rigoureusement les statistiques des activités liées à la sensibilisation. Cela ne permet pas de disposer de données fiables pour orienter des actions efficaces. Il y a lieu d'organiser des séminaires de sensibilisation des acteurs concernés sur l'importance des statistiques rigoureusement tenues.

b. Outils de sensibilisation

La plupart des canaux de sensibilisation qui ont fait ailleurs la preuve de leur efficacité ne sont pas utilisés par les organismes soucieux de la conservation de la biodiversité, notamment les sketches, les théâtres, les spots publicitaires, etc.

Un séminaire de sensibilisation de ces acteurs leur permettra de mieux apprécier l'utilité de ces outils et la nécessité de leur utilisation régulière.

c. Ampleur des activités de sensibilisation

Le volume et l'ampleur des activités de sensibilisation entreprises par les acteurs concernés est loin d'être à la hauteur des enjeux de la conservation de la biodiversité. Le Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable (MINEPDED) ainsi que le Clearing House Mechanism (CHM) doivent donner l'impulsion nécessaire en donnant à la sensibilisation une importance spéciale dans la stratégie relative à la conservation de la biodiversité.

En outre, il est nécessaire de :

- inviter les divers acteurs concernés à la prise en compte de la conservation de la biodiversité ;
- inciter les acteurs concernés à introduire la biodiversité dans leurs différents plans d'action ;

- mettre en œuvre les projets de la biodiversité dans toutes les régions ;
- inciter les zones de forêt à utiliser elles aussi des foyers améliorés en vue diminuer les besoins en bois de chauffage, afin de diminuer la pression sur les forêts.;
- étendre les activités de sensibilisation sur la biodiversité sur tout le territoire national si on veut atteindre les objectifs d'AICHI.
- archiver chaque activité liée à la conservation de la biodiversité afin que l'on puisse constituer une base de données fiable pour la collecte et l'évaluation du niveau de sensibilité et d'engagement de la population

V-2) Conclusion

L'étude sur les indicateurs de perception de la biodiversité révèle beaucoup de faiblesses au niveau des acteurs concernés par la sensibilisation. On relève une grande faiblesse au niveau des statistiques des activités. L'observation courante montre par ailleurs que cette faiblesse est générale au niveau de la quasi-totalité des secteurs d'activité. Il existe pourtant des services de statistique au niveau des ministères. Notre constat est que, lorsqu'on demande le nombre d'activités menées ou de personnes touchées par une action de sensibilisation, les interlocuteurs sont en panne de données, même pour un passé récent.

Pour certains acteurs rencontrés, la perception de la biodiversité est un concept nouveau, d'autres trouvent que cela ne leur est pas bénéfique dans leurs préoccupations immédiates. Par contre, certains organismes ne sont pas suffisamment sensibilisés, voire intégrés dans le processus de conservation de la biodiversité.

Nous avons également noté le peu d'empressement de certaines cibles identifiées à répondre aux questionnaires. Pourtant, le gouvernement camerounais a besoin en permanence de données fiables pour planifier son développement. Certaines cibles ont même la fâcheuse tendance d'exiger un paiement en contrepartie pour répondre aux questionnaires qui leur sont soumis.

Bibliographie

- CEFDHAC, 2004.** Gouvernance et partenariat multi-secteur en vue d'une gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale. Acte de la 5^{ème} Conférence sur les Ecosystèmes de Forêts Denses et Humides d'Afrique centrale. Yaoundé, Cameroun. 429 p.
- CHEEK, M., 1992.** A Botanical Inventory of the Mabeta-Moliva Forest. Limbe Botanical G., South West province, Cameroun.
- COMIFAC, 2010.** Les forêts du Bassin du Congo : Etats des forêts 2010. Yaoundé, Cameroun. 274 p.
- CTFC, 2011.** Forêts et bois des communes forestières du Cameroun. Centre Technique de la Forêt Communale (CFTC), Yaoundé, Cameroun. 60 p.
- DKAMELA, G.P., 2001.** Les institutions communautaires de gestion des produits forestiers non-ligneux dans les villages périphériques de la réserve de Biosphère du Dja. The Tropenbos-Cameroon Programme, Kribi, Cameroon. Pp 14-15.
- FAO, 1993.** Séminaire National sur la Politique et la Planification de la Pêche au Cameroun, 16-20 juillet 1991, Palais des congrès, Yaoundé, Cameroun.
- FONDOUN, J.M., FOTEU R. et TANDJEU J.B, 1996.** Rapport de la Quatrième Conférence Technique Internationale sur les Ressources Phylogénétiques du Cameroun.
- ICBP, 1986.** Conservation of Cameroun Montane Birds, Birdlife International. IUCN, Yaoundé 1995. Red data Book Catégories.
- ISO, 2000.** Norme ISO 9001 : 2000. Système de management de la qualité-exigences.
- LETOUZEY, R., 1985.** Notice de la carte phytogéographique du Cameroun : Domaines sahélien et soudanien, IRA (Herbier National) ICIV, Yaoundé/Toulouse.
- MCNEELY J.A., MAINKA S.A., 2009.** Conservation pour une ère nouvelle. UICN, Gland, Suisse. 238 p.
- MINATD, 2004.** Loi n° 2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes du Cameroun.

- MINATD, 2004.** Loi n° 2004/017 du 22 juillet 2004 fixant l'orientation sur la décentralisation.
- MINEF, 1994.** Loi n° 94/01 du 20 janvier 1994 portant régime des forêts, de la faune et de la pêche au Cameroun.
- MINEF, 1995.** Décret n° 95/466/PM du 20 juillet 1995 fixant les modalités d'application du régime des forêts au Cameroun.
- MINEF, 1995.** Décret n° 95/531/PM du 23 août 1995 fixant les modalités d'application du régime des forêts au Cameroun.
- MINEF, 1996.** Loi n° 96/12 du 05 août 1996 portant loi cadre relative à la gestion de l'environnement au Cameroun.
- MINEP, 2003.** Loi n° 2003/006 du 21 avril 2003 portant régime de sécurité en matière de biotechnologie moderne au Cameroun.
- MINEPDED, 2012.** National Biodiversity Strategy and Action Plan (NBSAP). Bamenda, Cameroun. 59 p.
- MINTP, 2005.** Décret n° 2005/330/PM du 06 septembre 2005 portant organisation du MINTP au Cameroun, avec une Division de la Protection du Patrimoine et de l'Environnement Routiers (DPPER).
- NWAGA, D., 1997.** Monographie sur le potentiel de la biodiversité microbienne au Cameroun. Paper produced for Cameroon Biodiversity Strategy Planning Workshop, 16-18 June, Limbe/Cameroon.
- OCDE, 2011.** Réunion d'experts de l'OCDE sur les indicateurs de la biodiversité agricole. Zurich, Suisse.
- TIANI, K., 1997.** Stratégie et Plan d'Action de la Diversité Biologique (aspects socio-économiques, évaluation de la situation). MINEF, Yaoundé, Cameroun.
- WCS, 1996.** Cameroon Biodiversity Project. Yaoundé, Cameroun.
- WWF, 1993.** Biodiversité africaine : Fondement pour l'avenir. Programme d'appui à la biodiversité. Beltsville, Maryland.

Annexes

Annexe 1 : Termes de référence de l'étude

Annexe 2 : Questionnaire d'enquête sur les indicateurs de sensibilisation, des attitudes et de l'engagement du public à l'égard de la biodiversité au Cameroun

Annexe 3 : Liste des personnes rencontrées dans chaque zone agro-écologique du Cameroun

Annexe 1. Terme de référence de l'étude

1) Contexte

Le Cameroun possède une des plus riches biodiversités d'Afrique. Il a toujours tenu à la conservation de cette précieuse ressource. Ceci est témoigné par l'importance de son engagement vis-à-vis de la convention sur la diversité biologique de 1992 à RIO de Janeiro.

En effet, la signature et la ratification de cette convention ont été suivies par l'élaboration d'une stratégie et d'un plan national de gestion de la biodiversité. Malgré cette volonté politique clairement affirmée, la biodiversité au Cameroun est malmenée par des comportements irresponsables de certains acteurs qui menacent la survie de nombreuses espèces animales et végétales. C'est la sécurité des populations actuelles et future qui est gravement menacée.

Aussi, le pays a-t-il fait siens les objectifs de la décennie de la biodiversité 2011-2020 adoptés à AICHA au Japon qui stipule que : D'ici à 2020 au plus tard, les individus sont conscients de la valeur de la diversité biologique et des mesures qu'ils peuvent prendre pour la conserver et l'utiliser de manière durable.

En vue d'atteindre à son niveau ces objectifs, le CHM Cameroun a élaboré sa propre stratégie et a décidé de se doter d'instruments de suivi de la mise en œuvre et de la stratégie nationale et de la sienne propre. Qui dit suivi dit utilisation d'indicateurs appropriés à cet effet. Ayant constaté l'absence d'un corpus d'indicateurs fiables et adaptés à ses besoins, il a, dans un premier temps, élaboré une liste d'indicateurs à partir de l'existant et des objectifs de la stratégie.

Afin de s'assurer que ces indicateurs sont opérationnels, il est question de les tester pour dresser l'état initial des actions de sensibilisation, de communication et de l'engagement du public sur la biodiversité, afin de les ajuster éventuellement.

2) Objectif général de l'étude de référence

L'étude a pour objectif de tester les indicateurs validés à la phase 1, à travers une étude de référence sur l'état de la sensibilisation, de la communication des attitudes et de l'engagement du public à l'égard de la biodiversité.

Objectif spécifique

- En se servant de la liste des indicateurs préalablement validés pas les organes compétents du Minepded/CHM au Cameroun, mener des enquêtes dans 05 zones agro-écologiques du Cameroun sur les actions de sensibilisation, de communication et de l'engagement du public visant la conservation de la biodiversité.

3) Résultats attendus

Trois principaux résultats sont attendus de cette étude à savoir :

- Un rapport de l'enquête est publié ;
- L'état des actions de sensibilisation, de communication et de l'engagement du public est connu ;
- Les carences en matière de sensibilisation, de communication et de l'engagement du public sur la conservation de la biodiversité sont décrites afin de permettre au CHM Cameroun de concevoir et mettre en œuvre des actions pour combler le gap.

4) Méthodologie

À la sortie de la phase 1, trois groupes d'indicateurs ont été validés. Le premier groupe renseignera sur les tendances en matière de sensibilisation et d'attitudes relatives à la biodiversité, le deuxième sur les tendances en matière de programmes et d'activités de communication promouvant la biodiversité et le troisième groupe sur les tendances en matière d'engagement du public à l'égard de la biodiversité.

Des fiches d'enquêtes seront élaborées, à partir de chaque groupe d'indicateurs. Ces fiches d'enquêtes qui ont pour objectif de renseigner sur les tendances, seront testées, amendées et validées par le CHM Cameroun et l'ONG Enviro-Protect avant leur administration sur le terrain.

Sur la base de ces fiches, des données seront recueillies auprès de diverses cibles identifiées (élèves, étudiants, agriculteurs, collectivités territoriales décentralisées, autorités traditionnelles, autorités gouvernementales, ONG, médias, entreprises, etc.) sur l'ensemble des cinq zones agro-climatiques du Cameroun.

En plus des fiches d'enquête, de nombreux rapports de sensibilisation ou d'étude sur la biodiversité seront exploités. En effet, une revue documentaire sera effectuée tout le long du processus auprès de diverses institutions publiques et privées (Sous- Direction de la sensibilisation du MINEP, ONG, etc.) impliquées dans la biodiversité au Cameroun.

Toutes les informations collectées seront ensuite traitées et analysées avec le logiciel Excel ou SPSS.

Un rapport d'étude sera produit en ressortant les forces et les faiblesses de la stratégie nationale de la biodiversité au Cameroun.

5) Localisation géographique

De par sa situation géographique privilégiée en Afrique Centrale et son étirement en latitude conjuguées avec de hautes altitudes, le Cameroun présente une importante diversité des conditions de sols et de climats et une diversité conséquente d'écosystèmes qui abritent une flore et une faune toute aussi riche et diversifiée.

Sur le plan agricole, la diversité des conditions pédoclimatiques permet de subdiviser le territoire national en 5 grandes zones agro-écologiques dont le projet devrait tenir compte :

- La zone soudano-sahélienne (Extrême-Nord);
- La zone des hautes savanes guinéennes (Adamaoua)
- La zone des Hauts Plateaux de l'Ouest (Ouest, Nord-Ouest)
- La zone de forêts denses humides à pluviométrie monomodale (Littoral, Sud-ouest);
- La zone de forêts humides à pluviométrie bimodale (Centre, Sud, Est)

Ce projet ayant une envergure nationale, ces diverses zones seront couvertes par l'étude.

6) Profil du consultant

L'ONG Enviro-Protect est partenaire du projet tant au niveau de sa conception que de sa mise en œuvre. Dans le cadre d'une répartition des tâches entre elle et le CHM Cameroun, elle est chargée de la réalisation de cette étude.

7) Durée de l'étude

La durée de l'étude est de 04 mois à compter de la date de notification de l'ordre de service signé par le CHM Cameroun.

8) Calendrier des rapports

Le calendrier de production des rapports de l'étude est établi comme suit :

- 70 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service, remise du draft du rapport au CHM Cameroun ;
- 05 jours après réception du rapport, le CHM Cameroun envoie ses observations écrites sur le rapport ;
- 45 jours après réception des observations du CHM Cameroun, remise du rapport final.

9) Activités à mener par le consultant

Le consultant aura pour tâches de :

- Proposer la liste des personnes ressources auprès de qui l'enquête sera menée (personnes morales et physiques) ;
- Proposer les sites agro-écologiques où les enquêtes seront réalisées ;
- Elaborer un guide d'entretien ou un questionnaire d'entretien ;
- Après validation de ces propositions par le CHM Cameroun, le consultant procédera à la réalisation des enquêtes comme suit :
- Définir les TDR de l'étude de référence ;

- Réaliser des enquêtes sur l'état de la sensibilisation sur la biodiversité en utilisant les indicateurs validés ;
- Réaliser des enquêtes sur la tendance des activités de communication sur la biodiversité en utilisant les indicateurs validés ;
- Réaliser des enquêtes sur la perception de la biodiversité en utilisant les indicateurs validés ;
- Dépouiller et analyser des questionnaires d'enquête ;
- Rédiger un draft du rapport d'étude assorti des besoins en matière de sensibilisation, des forces et faiblesses de la stratégie nationale et des recommandations.
- Rédiger le rapport final de l'étude en prenant en compte des observations de CHM Cameroun,

Ce rapport final, rédigé en français, sera remis au CHM Cameroun en une copie dure et en une version électronique (CD).

10) Personnel du consultant

Le consultant fera appel à des enquêteurs d'un niveau intellectuel élevé (bac + 3 ans minimum) pour mener les enquêtes de terrain.

11) Appui matériel et moral du CHM Cameroun

Le CHM Cameroun supportera les coûts de l'étude dont le montant sera précisé dans le contrat de prestation. En outre, il appuiera la réalisation des enquêtes par une lettre de recommandation adressée aux personnes ressources identifiées et précisant les objectifs visés.

12) Modalités de paiement des prestations du consultant

Elles seront précisées dans le contrat de prestation.

Annexe 2. Questionnaire d'enquête sur les indicateurs de sensibilisation, des attitudes et de l'engagement du public à l'égard de la biodiversité au Cameroun.

Activités	Indicateurs potentiels des tendances en matière de sensibilisation et d'attitudes relatives à la biodiversité pour le premier objectif du plan stratégique de la convention sur la biodiversité (2011-2020)	Entités Cibles	Questions		
Initiatives sportives en vue de sensibiliser le public sur la valeur de la diversité biologique	1) Nombre d'activités sportives initiées en faveur de la diversité biologique	MINEPDED; MINFOF; Société civile: UICN, WWF, CARPE, CARE...; établissements scolaires; entreprises industrielles et commerciales	Avez-vous été à l'initiative d'évènements sportifs destinés à sensibiliser le public sur la valeur de la biodiversité depuis 2011?	Si Oui	Q1: 1) Combien d'activités sportives avez-vous organisées?
	2) Nombre d'évènements organisés en faveur de la biodiversité				Q2: 2) Combien d'évènements sportifs avez-vous organisés?

	3) Nombre de participants				Q3: 3) Combien d'individus avez-vous mobilisés à l'occasion de ces évènements sportifs?
				Si Non	Q1: Pourquoi?
Célébration des évènements nationaux dans le cadre des journées internationales de la biodiversité en particulier et de l'environnement en général	4) Nombre d'individus ayant pris part aux spectacles musicaux, projections cinématographiques organisés lors des évènements	MINEPDED; MINFOF; Société civile: UICN, WWF, CARPE; entreprises industrielles et évènements: Brasseries du Cameroun, Chococam, CDC	A l'occasion des éditions 2011 et 2012 de la journée internationale de la biodiversité avez-vous célébré des activités afin de rehausser son éclat?	Si oui	Q1: 4) Combien de personnes avez-vous mobilisées autour des spectacles musicaux? Q2: 4) Combien de personnes avez-vous mobilisées autour des projections cinématographiques?
				Si non	Q1: Pourquoi?

Initiation des programmes de sensibilisation sur la valeur de la diversité biologique	5) Nombre de programmes de sensibilisation initiés et mis en œuvre (séminaires ou ateliers)	MINEPDED; MINFOF; Société civile: UICN, WWF, CARPE, CARE...; établissements scolaires; entreprises industrielles et commerciales	Avez-vous organisé des séminaires/ateliers de sensibilisation sur la biodiversité depuis l'année 2011?	Si oui	Q1: 5) Précisez le nombre de séminaires/ateliers que vous avez organisés depuis 2010 en matière de sensibilisation sur la biodiversité	
	6) Nombre et diversité de personnes touchées par les programmes de sensibilisation sur la valeur de la diversité biologique				Q2: 6) Précisez le nombre total de personnes touchées par ces séminaires/ateliers (Homme/Femme)	
					Hommes	
				Si non	Q1: Pourquoi?	
Diffusion des messages et spots publicitaires sur la diversité biologique	7) Nombre de messages et spots publicitaires diffusés sur la diversité biologique dans les médias	Télévisions	Depuis 2011 votre télévision a-t-elle diffusée des annonces (messages ou spots publicitaires) traitant de la promotion des valeurs de la biodiversité à la demande d'un client?	Si oui	Q1: 7) Préciser le nombre d'annonces (messages ou spots publicitaires) télévisées sur la biodiversité	

dans les médias					Annonces initiées par vous-même	Annonces initiées à la demande d'un client
				Si non	Q1: Pourquoi?	
	Radios	Depuis 2011 votre radio a-t-elle diffusée des annonces (messages ou spots publicitaires) traitant de la promotion des valeurs de la biodiversité?	Si oui	Q1: 7) Préciser le nombre d'annonces (messages ou spots publicitaires) sur la biodiversité diffusé par votre radio	Annonces initiées par vous-même	Annonces initiées à la demande d'un client
				Si non	Q1: Pourquoi?	

		Journaux (Presses écrites)	Depuis 2011 votre journal a-t-il diffusé des annonces (messages ou spots publicitaires) traitant de la promotion des valeurs de la biodiversité?	Si oui	Q1: 7) Préciser le nombre d'annonces (messages ou spots publicitaires) publiées sur la biodiversité?	
					Annonces initiées par vous-même	Annonces initiées à la demande d'un client
				Si non	Q1: Pourquoi?	
Elaboration et diffusion à travers des téléphones mobiles des messages sur la conservation de la diversité biologique	8) Nombre de messages diffusés par téléphone mobile	CAMTEL; ORANGE; MTN; entreprises industrielles et commerciales	Avez-vous diffusés des messages téléphoniques promouvant la biodiversité depuis 2011?	Si oui	Q1: 8) Préciser le nombre de messages diffusés	
					Via la société Orange/MTN/CAMTEL	A partir de votre serveur
				Si non	Q1: Pourquoi ?	
Réalisation des activités culturelles	9) Nombre des activités culturelles nationales réalisées	MINARC/MINEPDED/MINFOR/MINARC (Arts et Culture), Comité de	Depuis 2011 avez-vous organisées des activités culturelles afin de promouvoir la biodiversité?	Si oui	Q1) 9) Préciser la langue utilisée	

nationales dans le domaine de la diversité biologique à travers les medias		développement local, chef traditionnels, chefs de quartiers, associations...		Si non	Pourquoi?
	10 Nombre de langues locales dans lesquelles sont diffusées les messages	MINARC (Arts et Culture), Comité de développement local, chef traditionnels, chefs de quartiers, associations...	Depuis 2011 à l'occasion d'évènements culturels nationaux (Ex: Ngondo...) avez-vous organisé des activités afin de promouvoir la biodiversité?	Si oui	Q1) 10 Précisez la langue utilisée
				Si non	Pourquoi?
Insertion de la biodiversité dans les medias	11 Nombre de medias promouvant la biodiversité	Télévisions, radios, organes de presses écrites	Depuis 2011, votre institution promeut elle la biodiversité?	Si oui	11) Ok
				Si non	Pourquoi?

	12) Nombre d'émissions consacrées à la biodiversité	Télévisions	Avez-vous consacré en 2011 et en 2012 dans le cadre de vos programmes des émissions dédiées à la biodiversité?	Si oui	Q1) 12) Précisez le nombre d'émissions
				Si non	Pourquoi?
		Radios	Depuis 2011 avez-vous consacrées dans le cadre de vos programmes des émissions dédiées à la biodiversité?	Si oui	Q1) 12) Précisez le nombre
				Si non	Pourquoi?
	13) Nombre d'articles publiés dans les journaux et en relation avec la biodiversité	Journaux	Depuis 2011, avez-vous publié des articles en relation avec la biodiversité?	Si oui	Q1) 13) Précisez le nombre
				Si non	Pourquoi?
	14) Nombre de sites web faisant la promotion de la biodiversité	Organisations et entreprises	Avez-vous un site web dédié à la biodiversité?	Si oui	14) OK
Volontariat au service de la conservation de la	15) Nombre de comités villageois consacrés à la gestion durable des ressources naturelles	MINEPDED, MINFOF, CHM, Société civile, Comité-Paysan-Foret, Sous-préfecture	Existe-t-il des comités villageois consacrés à la gestion des ressources naturelles?	Si oui	Q1) 15) Précisez le nombre?

biodiversité				Sinon	Pourquoi?
	16) Nombre d'organisations de la société civile œuvrant pour la conservation de la biodiversité	MINATD, MINEPDED, MINFOF, MINEPIA	Existe-t-il des organisations de la société civile œuvrant pour la conservation de la biodiversité dans votre localité?	Si oui	Q1) 16) Précisez le nombre
				Si non	Pourquoi?
Promotion des valeurs de la diversité biologique par les jeunes	17) Nombre de clubs d'amis de la nature créés et actifs	Responsables d'établissements supérieurs, secondaires et primaires	Existe-t-il des clubs d'amis de la nature dans votre établissement?	Si oui	Q1) 17) Précisez le nombre
				Si non	Pourquoi?
Adhésion des populations locales au projet de création et d'entretien des aires protégées dans leurs localités	18) Nombre de comités de vigilances créés par les communautés riveraines	MINFOF, délégation départementale, MINEPDED, MINFOF	Existe-t-il des comités de vigilances créés par les communautés riveraines des aires protégées de votre localité?	Si oui	Q1) 18) Précisez le nombre
				Si non	Pourquoi?

Organisation des débats parlementaires sur la biodiversité	19) Nombre de résolutions/règlements/lois adoptées afin de préserver la diversité biologique	chefferies	Avez-vous déjà pris des résolutions en faveur de la biodiversité?	Si oui	19) Préciser le nombre
		MINFOF, MINEPDED, MINEPIAT, MINADER	Existe-t-il des textes réglementaires (Arrêtés/Décrets/Décisions/Circulaires) en faveur de la biodiversité?	Si oui	Q1) 19) Préciser le nombre
				Si non	Pourquoi?
		Assemblée nationale	Des lois en faveur de la biodiversité ont-elles été adoptées par l'assemblée nationale?	Si oui	Q1) 19) Préciser le nombre
				Si non	Pourquoi?
		Implication des collectivités locales décentralisées dans la conservation de la biodiversité	20) Nombre d'activités menées par les collectivités locales décentralisées en faveur de la conservation de la biodiversité	Communautés urbaines, communes, délégations MINEPDED, MINFOF	Les collectivités locales décentralisées implantées dans votre territoire ont-elles menées des activités en faveur de la biodiversité depuis 2011?

				Si Non	Pourquoi?
Limitation de l'impact des activités des entreprises sur l'environnement	21) Nombre d'entreprises mettant en œuvre leur Plan de Gestion Environnemental et social (PGES) et leur Plan d'aménagement	MINEPDED	Q1) 21) Combien d'entreprises appliquent effectivement leur PGES/PA?		
Utilisation des foyers améliorés	22) Nombre de foyers améliorés distribués	MINEPDED, MINFOF, sociétés civiles	Avez-vous procédé depuis 2011 à la distribution (donation, promotion, vente) des foyers améliorés aux individus?	Si Oui	Q1) 22) Préciser le nombre de foyers améliorés que vous avez distribués depuis 2011
				Si non	Pourquoi?
Promotion de la protection	23) Nombre d'écogardes recrutés	MINFOF, Autorités traditionnelles, communes	Avez-vous des écogardes exerçant depuis 2011 dans votre localité?	Si oui	Q1) 23) Préciser le

de la faune et de la flore					nombre
				Si non	Pourquoi?
	24) Nombre de cas de braconnage recensés	MINFOF, MINEPDED	Avez-vous enregistré depuis l'année 2011 des cas de braconnage dans votre territoire de compétence ?	Si Oui	Q1) 24) Combien ?
				Si non	Pourquoi?
	25) Nombre de projets de conservation de la biodiversité mis en œuvre	MINFOF, MINEPDED, Organisations de la société civile	Avez-vous mis en œuvre des projets de conservation de la biodiversité dans votre localité depuis 2011?	Si oui	Q1) 25) Combien de projets avez-vous mis en œuvre?
				Si non	Pourquoi?

Annexe 3. Liste des personnes rencontrées dans chaque zone agro-écologique du Cameroun

✓ **Personnes enquêtées**

SITE D'ETUDE DE NGAOUNDERE

Cibles	Noms et Adresses
Délégué Régional MINEBASE	
Délégué Régional MINEDUB	
Délégué Départemental MINFOF	
Délégué Départemental MINEPDED	
Délégué Départemental MINARC	
Délégué Régional MINFOF	
Délégué Régional MINEPDED	
Délégué Régional MINPOSTEL	
Délégué Régional MINEPIA	
Délégué Régional MINADER	
Préfecture de la VINA	
GIC élevage de bovin	
GIC Agriculteur	
Chef d'établissement scolaire primaire	
Chef d'établissement scolaire primaire	
Chef d'établissement scolaire secondaire	
Chef d'établissement scolaire secondaire	
Chef d'établissement scolaire secondaire	
Université de NGaoundéré	
DG MAISCAM	
DG Radio Norvégien	
Antenne Radio CRTV	
Chef traditionnel de ...	
Chef traditionnel de...	
Comité développement local de...	
Comité développement local de...	
Commune de...	
Commune de...	
Commune de...	
ONG ...	
ONG ...	
ONG ...	

SITE D'ETUDE : MAROUA

Cibles	Noms et Adresses
Délégué Départemental MINFOF	
Délégué Départemental MINPOSTEL	
Délégué Départemental MINEPDED	
Délégué Départemental MINADER	
Délégué Départemental MINEPIA	
Délégué Départemental MINEE	
Délégué Départemental MINPROF	
Délégué Départemental MINARC	
Délégué Régional MINPOSTEL	
Délégué Régional MINFOF	
Délégué Régional MINEPDED	
Délégué Régional MINEPIA	
Délégué Régional MINADER	
Préfecture de Maroua	
GIC Porcsicuteur de...	
GIC Horticulteur de...	
GIC Agriculteur de...	
GIC Aviculteur de...	
GIC élevage de Bovin de...	
Chef d'établissement scolaire primaire	
Chef d'établissement scolaire primaire	
Chef d'établissement scolaire secondaire	
Chef d'établissement scolaire secondaire	
Chef d'établissement scolaire secondaire	
Université de Maroua	
Antenne Radio/télé CRTV	
Directeur de publication Œil du Sahel	
Conservateur de la réserve (Parc de WAZA)	
DG SODECOTON	
Commune de...	
Commune de...	
Commune de...	
Comité de développement local de...	
Comité de développement local de...	
Chef traditionnel de...	
Chef traditionnel de...	
ONG ...	

ONG ...	
ONG ...	

SITE D'ETUDE :BAFOUSSAM et BAFANG

Cibles	Noms et Adresses
Délégué Départemental MINFOF	
Délégué Départemental MINFOF	
Délégué Départemental MINEPDED	
Délégué Départemental MINEPDED	
Délégué Départemental MINARC	
Délégué Départemental MINARC	
Délégué Régional MINARC	
Délégué Régional MINFOF	
Délégué Régional MINEPDED	
GIC Porcsiculateur	
GIC Horticulteur	
GIC Agriculteur	
GIC Pisciculteur	
GIC Aviculteur	
Chef d'établissement scolaire primaire	
Chef d'établissement scolaire primaire	
Chef d'établissement scolaire secondaire	
Chef d'établissement scolaire secondaire	
Chef d'établissement scolaire secondaire	
IUT de Bandjoun	
Directeur Publication de Journal	
Commune de...	
Comité de développement local de ...	
Comité de développement local de...	
Chef traditionnel de...	
Chef traditionnel de...	
ONG ...	
ONG ...	
ONG ...	
Antenne Radio CRTV	

SITE D'ETUDE : DOUALA

Cibles	Noms et Adresses
Délégué Départemental MINFOF	
Délégué Départemental MINEPIA	
Délégué Départemental MINEPDED	
Délégué Départemental MINPOSTEL	
Délégué Départemental MINADER	
Délégué Départemental MINEE	
Délégué Départemental MINARC	
Délégué Régional MINARC	
Délégué Régional MINPOSTEL	
Délégué Régional MINFOF	
Délégué Régional MINEPDED	
GIC Agriculteur	
GIC Pisciculteur	
Chef d'établissement scolaire primaire	
Chef d'établissement scolaire secondaire	
Chef d'établissement scolaire secondaire	
Université de Douala	
DG télévision canal 2	
DG télévision équinoxe	
DG télévision STV	
DG journal le messager	
DG journal la nouvelle expression	
Commune de...	
Comité de développement local de...	
Comité de développement local de.	
Chef traditionnel de...	
Chef traditionnel de...	
Chef service commercial Brasserie	
DG Orange	
DG MTN	
DG SGBC	
DG GUINNESS	
DG CAMRAIL	
Préfecture de Douala	
ONG	
ONG	
ONG	

ONG	
-----	--

SITE D'ETUDE : YAOUNDE et MFOU

Cibles	Noms et Adresses
Chef service information de l'assemblée nationale	
Chef cellule communication MINEPDED	
Chef cellule communication MINFOF	
Chef cellule communication MINADE	
Chef cellule communication MINEE	
Chef cellule communication MINEPIA	
Chef cellule communication MINPROFF	
Chef cellule communication MINTOUR	
Chef cellule communication MINTP	
Chef cellule environnement MINTP	
Chef cellule environnement MINEE	
Chef cellule ressource humaine MINFOF	
Conservateur des aires protégées	
Délégué Départemental MINEPDED	
Délégué Départemental MINFOF	
Délégué Départemental MINPOSTEL	
Délégué Départemental MINPROFF	
Délégué Départemental MINEE	
Délégué Départemental MINADER	
Délégué Départemental MINARC	
Délégué Départemental MINEPIA	
Délégué Régional MINEPDED	
Délégué Régional MINFOF	
Délégué Régional MINPROFF	
Délégué Régional MINPOSTEL	
Délégué Régional MINEPIA	
Délégué Régional MINARC	
Délégué Régional MINADER	
Directeur faune et aires protégées	
Point focal Biodiversité	
Point focal CHM	
Préfecture du Mfoundi	
GIC Horticulture	
GIC Pisciculture	
GIC Agriculture	
ONG...	
ONG...	
ONG...	

ONG...	
CRTV Radio	
CRTV Télé	
Journal Le Jour	
Journal Cameroun Tribune	
Ecole Primaire...	
Ecole Primaire...	
Ecole secondaire	
Ecole secondaire	
Ecole secondaire	
Université de Yaoundé I	
Université de Yaoundé II	
Chef Traditionnel	
Chef Traditionnel	

✓ **Aperçu des personnes ayant restituées le questionnaire**

• **Zones de hautes savanes guinéennes (Ngaoundéré)**

Structure / Organisation	Noms & Prénoms	Fonction	Contacts
Lycée classique et moderne de Ngaoundéré	HAMIDOU MALAM	Proviseur du lycée	(237) 22609222 / 96745005
Chefferie traditionnelle de Bameyanga	ABOUBAKAR Souley	Chef traditionnel	99345069
Commune d'arrondissement de Ngaoundéré II	MOHAMADOU Awal	Agent de développement	(237) 22251991 / 79947746
CRTV Adamaoua	SARDIH LAWAN Roger	Rédacteur en chef	99277649
Amity international collège	NGAH SUYKA Francis	Vice principal chargé de la discipline	94324362
Délégation départementale du MINEPDED	SOUOP Pierre	Délégué Départemental	74500297
Université de Ngaoundéré	SALILOU Diallo	Chef service des sports et des activités culturelles	salilou@yahoo.fr
Délégation départementale du MINFOF	KENZO paul	Délégué Départemental	99450771
GIC des éleveurs	HAMINOUM Omar	Chef service environnement	78806210
Radio bonne nouvelle	AGBOR ETA Benedict	Chef de station	99276608
GIC des agriculteurs	GARGA Aliou	Comptable	99048935
ONG AJVN	TSASSE FOPA	Coordonnateur	96751623
Appui pour le développement des communautés de base	SOULEYMAN Babady	Président du comité	77643220/99394759
ONG LIDEE	AHMADOU Yaya	Chef cellule	74311259/99468355

		environnement	
Chefferie Traditionnelle de Balladji II	EL Hadj Oumarou	Chef traditionnel	99357890
Délégation Régionale du MINFOF	NSOM ESSIMA Etienne	Délégué Régional	22251168/96261917
Délégation Régionale du MINEPDED	SAIDOU SIDIKI	Délégué Régional	22655553/75210392
Délégation Régionale du MINADER	FOUEFACK René	Chef service régional du développement de l'agriculture	79150447/95336537
Commune d'arrondissement de Ngaoundéré III	YAOUBA Babary	Agent communal	77878590
Commune d'arrondissement de Ngaoundéré I	OUMAR Diallo	Maire adjoint	99865399
Délégation Régionale de L'éducation de base	MOHAMADOU Laminou	chef service d'accueil et du courrier	78154877
Prefecture de la Vina	BAKARY	Cadre Administratif	99878735/73495358
Délégation Régionale du MINEPIA	ABOUBAKAR Nana	Chef de bureau	77628342
Collège Nafissa	SALIHOU Abiss	Principal	77979838
ONG Action dix	Mvondo Alain	Coordonnateur	77504739
Ecole publique les champions	BOBBO Yaouba	Directeur	94229639
Ecole bilingue groupe I		Directrice	77168121
MAISCAM S.A	ABOUBAKAR Nana	Comptable	74313288

- **Zone soudano-sahélienne (Maroua)**

Structure / Organisation	Noms & Prénoms	Fonction	Contacts
Délégation Régionale du MINARC	MOHAMADOU Moustapha	Agent d'état	97729877/74610677
Délégation Régionale du MINFOF	NDJIGBA Jean David	Délégué Régional	74140910/95407303
Délégation Départementale du MINFOF	SALEH Adam	Délégué Départemental	75024037
Délégation Départementale du MINEPIA	ASTA èpse ALIOUM Abdoulaye	Représentante du Délégué Départemental	99948593
Délégation Départementale du MINADER	DASSISI Sadant	Délégué Départemental	99399475/74309670
Délégation Départementale du MINPROFF	RAKEL Mahimi	Chef service régional MINPROFF	99081305
Lycée classique de Maroua	HAMSON	Proviseur	99884606
SODECOTON S.A	MADI T.	Chef d'usine huillerie	99507727
Commune de Maroua III	GUEIME Ousman	Agent de développement	96052238

Délégation Régionale MINSEC	SEGNOU Elia Laurent	Inspecteur principal	99543957
Comité de développement de Zoumbaiwo II	HAMADOU Bachirou	Président du comité	99368790
Délégation Régionale du MINEPDED	MEVA'A Platini	Chef service de la conservation, de la promotion et du monitoring	94799787/22291927
Comité de développement de Founangue IV	BOUBA Hassana	Président du comité	99528525
Chefferie de Zoumbaiwo II	HAMADOU Bachirou	Chef de 3e degré	75580189/99368790
Délégation Départementale du MINEPDED	DJINGUI Tchinda	Délégué Départemental	99705627/75588215
ONG GREEN SAFE	DIDJA DJAILI Garga	Coordonnatrice générale	77803573/99775929
Ecole publique de DOMAYO I	BOUBA Albert	Directeur	77221982/99658922
Délégation Départementale du MINEE	DIGUIR DJALLO Jean Bosco	Chef de service régional des produits pétroliers	77390376/95916092
Lycée de DOMAYO	NKONDOCK Patrice	Proviseur	22152215/77845972
Ecole publique les champions FCB	MOUSSA Mohaman	Directeur	96892315
Chefferie de DOMAYO III	BOUBA HAMADOU Faycal	Chef de 3e degré	96696706
Lycée bilingue de Maroua	TSAFACK jean	Censeur	22154895
GIC KAWTAL PIROBE de Maroua	MAIRAMOU	délégué du GIC	96255220
GIC Poulettier vendeurs et acheteurs	HAMADOU NDJIDDA	Président du GIC	97450627
Commune de Maroua II	ABADAM Gjibrine	Secrétaire Générale	99908113/76316709

• **Zone des hauts plateaux de l'Ouest (Bafang et Bafoussam)**

Structure/organisation	Noms & Prénoms	Fonction	Contacts
ONG CDCV	YOSSA Bonneau	Secrétaire exécutif	77760636
Radio Flambeau	KOUEMATCHOUA blanche	Directeur	77344378/95202029
Commune de Bafang	KAMGA René	Maire	77745829
Chefferie BANDOUNKA	PANOOP Samuel	Chef traditionnel	75642953
Radio Fotouni	MEDOM Bernadette	Rédacteur en chef	77876817
Radio communautaire SITE-DAR	NYA Louis	Directeur	74812072
Chefferie BanDoumoeu	NOUPOUE Guillaume	Chef traditionnel	94525702/77838668
Chefferie Foutouni		Chef traditionnel	s/c 75004491
Délégation Régionale	SALEU René	Délégué Régional	99877390

MINEPIA			
Délégation Départementale MINEPDED/HAUT-NKAM	NDONGO Gladys	Cadre d'appui	77983878
Commune de Banka	NGUEMKAM Antoine	Agent de développement	77435123/97009400
Commune de Kekem	NGANDJUI Tchokouam	Secrétaire exécutif	77020031
Commune de Bafang	KAMENI Raphaël	Secrétaire exécutif	77838663
GIC éleveur de Bakassa	NGOUMENI Jean	Délégué du groupe	77769321
GIC éleveur	TCHADEM Anne	Ménagère éleveuse	96534171/77149506
GIC Terre des montagnes Badoumka	KANKO Pierre	Délégué du GIC	74410477
Comité de développement Fongoli	GAMENI Célestin	Opérateur économique	77411182/93647222
GIC PAFOBAF	KAMENI Rosette	Agent technique	74763647
GIC Révolution verte	SIEWE Emmanuel	Délégué du GIC	77514595/99696856
Délégation Départementale MINEPDED	DODANLA Claude	Délégué Départemental	99755221/78276268
Ecole notre dame	DJELE Thérèse	Directrice	75049328
Ecole publique Bandoung GI	TCHUIEGA Roger	Directeur	77677529
Collège bilingue Saint Paul	TCHOUMI Lambert	Vice-principal	77840745/99462211
Lycée technique de Bafang	NGAMO François	Proviseur	77644818
Délégation Départementale MINADER	MOUTCHEU Mathurin	Délégué Départemental	77742723
ONG UCCAO	NDJOU Dieudonné	Cadre d'appui	99664982
Ecole Primaire Banengo	NAWESSI Marthe	Directrice	77604541
GIC AEUBA	NOUPA épse BETGANG	Délégué	99452689
Groupe scolaire les Bambinos	NGOUZE Josiane	Directrice	97279857
Collège l'éthique éducative	TALLA Jean	Principal	99636500
Commune urbaine de Bafoussam	BEUTCHOM Huguette	Directrice des affaires administratives	99343731
ONG ADEID	TAKAM Michel	Secrétaire exécutif	99481942
Délégation Régionale MINESEC	NGUEPI Marie	Chef cellule communication	77364905
Délégation Régionale MINEDUB	NUEKEME Paul	Service de la santé scolaire	96413394
Délégation Régionale MINEPIA	KAMGNE Solange	Infirmière Vétérinaire	33441492
Collège voltaire	TALLA Michel	Chef des travaux	96186766
Délégation Régionale des arts et de la culture	EDZOA Pierre	Délégué Régional	74016987/33441780
ONG CIFORD	TANGOUE Samuel	Secrétaire exécutif	99537664
Délégation Départemental MINEPDED/MIFI	TCHUIPET Robert	Délégué Départemental	77840099
Commune d'arrondissement de Bafoussam I	TAGNE Emmanuel	Secrétaire exécutif	99866160/70531308
Délégation Départemental	NEMBOT Dieudonné	Délégué	99228209

MINADER/MIFI		Départemental	
ONG CIPCRE	AZEBAZE Alphonse	Coordonnateur	77441448
Délégation Régionale MINEPDED	NGUEGANK Etienne	Délégué Régional	99166014
CRTV-Radio	SIBENOU Michel	Chef service de l'information	33036888/98721205
Commune d'arrondissement de Bafoussam II	KOUELE Gisèle	Cadre de développement	96497400/76236834
Délégation Régionale MINADER	MEKONTSO Sébastien	Chef/UAPI	75000954
MCI radio star	PETO jean	Directeur	99452201
Radio Batcham	YEMELI Justin	Directeur	99875366
Commune d'anon Bafoussam I	FEUKEU Prosper	Secrétaire exécutif	99729010

- **Zone de forêts denses humides à pluviométrie monomodale (Littoral, Sud-ouest)**

Structure/Organisation	Noms & Prénoms	Fonction	Contacts
Délégation Régionale MINARC	MAYI Joseph	Chef de service	99601697
Délégation Régionale des P&T	NWAHA IBA	Chef de service	33423350
Délégation Régionale MINEPDED	NJEHAWOBE Jean	Cadre d'appui	99137167
Journal la nouvelle expression	ENDONG Hervé	Chef desk central	77942223
Collège IESB	NDJO Jacques	Principal	99921892
Télévision Equinoxe	DAMEN Edwige	Responsable commerciale	22642985/77722700
ONG partnership	CHEKEM Pierre	Coordonnateur	77779962
Commune d'arrondissement Douala IV	HALLE Célestine	Chef service hygiène et salubrité	77624798
Délégation Régionale MINFOF	NDOUMOU Daniel	Délégué Régional	77545385
ONG Mieux-être	MAHOU Eric	Encadreur	75065324
Commune urbaine de Douala	METEKE Aymard	Chargé de l'environnement	99676055
Commune de Douala V	DONGMESA Martial	Chef service technique adjoint	74688484
Délégation Départementale MINEPDED	PECK Jeanne	Chef section des inspections	77626083
Radio Veritas	MOUTHE Gildas	Journaliste	75818912
ONG Un Monde Un Avenir	POLLA Lise	Secrétaire	74868947
Journal Le Messenger	NJIPOU Alain	Coordonnateur	9959688301/70066667
ONG Université de l'eau	MANFRED Mingole	Président fondateur	99928898
Délégation Départementale MINFOF	YEPMO Charles	délégué Départemental	74542709/93960384
GIC GICAFT3	TSALA Gutemberg	Eleveur	75246861

Délégation Départementale MINEPIA	MIMBANG Guy	délégué Départemental	33436528
Lycée Bilingue de Deido	DJONDZO Paul	Censeur	94272897
Ecole primaire de Deido	BALIMANG Simplicie	Directeur d'école	96016639/73419197

• **Zone de forêt dense humide à pluviométrie bimodale (Centre, Sud, Est)**

Structure/Organisation	Noms & Prénoms	Fonction	Contacts
ONG AEPE	TCHOFFO Hilaire	Coordonnateur	76907582
ONG Enviro-Protect	TANDJEU Jean	Directeur	99871399
ONG CIEFE	DJOMO Louis	Directeur	77777153
Délégation Régionale MINADER	WANKO Blaise	Cadre	75664016
Cellule communication MINTP	MAPITA Magloire	Chef cellule protection environnement routier	22233881
Journal la Voix du Paysan	VOUFO Marie	Rédactrice en chef	77552784
Point focal CHM	NTEP Rigobert	Point focal national	77303932
Société NKAM	ALE Alain	Responsable du personnel	97092743
ONG Protège QV	MOMENI Avis	Secrétaire général	99936028
ONG ProPSFE/GIZ	Didier Hubert	Conseiller REDD/CC	79545899
Radio Tiemni Siantou	TABI Watson	Chef de chaine	77572958
Cellule communication MINADER	CHEDOM Bienvenu	Chef CELCOM	77090849
Délégation Départemental MINADER	ITOT KITH	Cadre d'appui	79315397
ONG ICRAF	TSOBENG Alain	Assistant de recherche	75431329
Lycée classique de MFOU	NGAMANGA Alain	Proviseur	77612082
Conservateur des aires protégées (parc de MEFOU)	ESSENGUE Richard	chef de projet	77867996
Délégation Départemental MINEPDED (MFOUNDI)	ETOUNGOU Valère	Délégué	96286398
Cellule communication MINPROFF	EBODE jean	Chef CELCOM	77355231
Délégation départementale MINEPIA (MFOU)	KOM Chantal	Délégué Départemental	99716991
Cellule juridique MINADER	TAKA Justine	Chef cellule des études	77621315/22221591
Journal le Jour	NKONLAK Jules	Rédacteur en chef	74660611
Collège polyvalent Adolphe Kolding	ATOGA Roger	Enseignant d'informatique	95036433
Cellule environnement MINEE	MENDOMO Annick	Cadre	22624982
Cellule communication MINEE	ESSINDI Norbert	Chef CELCOM	77637130
ONG INADES	MBEZELE Elisabeth	Directrice	77518626

ONG UICN	JIAGHO Remi	Chargé des programmes	99760659
ONG CARPE	EYEBE Antoine	Coordonnateur	22219712
Délégation Départementale MINFOF	MEZAMA Roger	Chef section transformation	96316552